

éco 121

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

DÉCEMBRE / JANVIER 2024
#136
www.eco121.fr

D 28899 -136- F: 7,50 €



**LA RELANCE DU NUCLÉAIRE,
UNE CHANCE HISTORIQUE
POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE** P.12



**INONDATIONS
COMMENT
GERER
L'APRES ?**
P.18

→ **PORTRAIT : ANTOINE MOTTE, LA VIE EN 3 D** P.8

→ **CONJONCTURE : DÉFAILLANCES EN CASCADE** P.30



100 millions d'euros pour la construction et la rénovation d'infrastructures sportives au profit des Hauts de France.

Scannez-moi pour en savoir plus.



CAISSE
D'ÉPARGNE
HAUTS DE
FRANCE



Entreprise



Certifiée

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social 612 rue de la Chaudière 59600 LILLE - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Code NAF 6419 Z - N° TVA intracommunautaire FR04333000692 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 031 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets de valeurs » n° CFI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille



Inondations : et après ?

La France entière a montré son empathie et sa solidarité aux victimes des inondations du Pas-de-Calais et du Nord. Le président de la République, la Première ministre, et une palanquée de ministres sont venus affirmer la présence de la Nation aux côtés de ses administrés en grande souffrance. Il serait aisé de se gausser de ce défilé pléthorique, à la manière des plateaux télé qui ont fait du ricanement et de la dérision de tout leur fonds de commerce.

Mais l'affichage très fort de la compassion et du soutien des grandes figures de l'exécutif - adossé à quelques fonds d'urgence - est essentiel, tout comme l'a été la solidarité de voisinage, des réseaux et des collectivités et institutions locales. Les habitants, les agriculteurs, les chefs d'entreprises les pieds dans l'eau et leurs salariés directement touchés ont pu compter sur une vraie mobilisation et une entraide salutaire.

Mais après ? Comme à l'issue de chaque grande catastrophe naturelle désormais, on s'interroge sur le changement climatique et ses conséquences, au-delà de la reconstruction et des remises en état. Les crues qu'on croyait centenaires ne sont-elles pas deve-

nues décennales ? Peut-on toujours habiter ou travailler dans des zones potentiellement inondables ? Les assurances vont-elles continuer à couvrir les risques ? Si oui, pour quel surcoût ? Des zones d'activité et des habitations devront-elles déménager ? Nos cours d'eau ont-ils été aménagés correctement ? La disparition des haies et des zones humides a-t-elle joué un rôle ? Les champs de compétence sont-ils bien clairs pour l'entretien des ruisseaux ? Il faudra tenir compte de tous les enseignements de cette calamité XXL.

Et la solidarité à l'endroit des habitants comme des entreprises des zones concernées devra se prolonger pour pouvoir faire face et se remonter les manches collectivement dans la durée pour relever les défis de l'après.



Photo ©GregLeduc

sommaire

TENDANCES 4-11

- Antoine Motte, la vie en 3 D
- Start up : A deux ans seulement, Pürse vise déjà l'Europe

GRAND ANGLE 12-22

- La relance du nucléaire : une chance historique pour l'économie régionale
- Inondations : comment gérer l'après ?

TERRITOIRES 24-36

- Développement économique : Saint-Quentin joue sa partition
- Insertion : Vilogia rentre chez SOLIHA BLI Hauts-de-France
- Rayonnages : Provost renforce son outil de production
- Conjoncture : Défaillances en cascade

ENTREPRENDRE 38-43

- Pressings de France : une transmission d'entreprise, mais aussi de savoir-faire
- Music Story joue sa partition à l'export

DÉTENTE 46-48

- Nouvel an symphonique à l'ONL
- Gastronomie : La Maison des Bienheureux, une nouvelle table dans un écrin remarquable

Nota bene : les yeux les plus exercés auront observé que nous avons abandonné le format pelliculé précédent - contenant du plastique et nécessitant la pose d'une colle - de notre cahier de Une au profit d'un vernis à base d'eau à l'effet soft touch. L'occasion pour Eco121 d'être plus respectueux de l'environnement et de jouer, très modestement, son effet colibri.

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collèges d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collège, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et la Caisse d'Épargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts. Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collège professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

éco

est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 K€
Siret 528 819 485 00038
Siège social : Ecopresse - Parc Riveo
300 rue de Lille -
59520 Marquette-lez-Lille
Tél. : 03 55 33 21 05 / www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing

RÉDACTEUR EN CHEF
Yann Suty
JOURNALISTE
Julie Kiavué
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Didier Nicolas
DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégory Leduc
PUBLICITÉ
Rossil Conseil Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@rossilconseilmedias.fr

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Krisztina Bonieux
Tél. : 03 55 33 21 05

IMPRIMEUR
Imprimerie Jean-Bernard
Groupe Techniphoto
ZAC de Ravennes les Francs
Rue d'Amsterdam
59910 Bondueus

ISSN : 2109-3792

DÉPÔT LÉGAL : à parution

CPER embranché rail

Avec près d'un an de retard, le volet mobilités du Contrat de Plan Etat-région a enfin été validé. La Région et l'Etat apportent chacun 693 M€ sur la période 2023-2027. Plus de 71% de la participation régionale financeront des projets ferroviaires, près de 10% iront au fluvial; la route n'obtient que moins de 18% du total, au profit de la Sambre-Avesnois Thiérache (RN2).



DU CROWNE PLAZA À L'HÔTEL LILLE EURALILLE

C'est un hôtel bien connu des Lillois notamment grâce à sa façade en plaques de cuivre. Ouvert en 2002, le Crowne Plaza dit « monter en gamme en vue des Jeux Olympiques » et se rebaptise l'Hôtel Lille Euralille. Il quitte ainsi le giron du groupe IHG Hotels & Resorts pour intégrer le groupe Hilton Hotels & Resorts. L'établissement de 124 chambres sera entièrement reconverti Hilton Lille courant 2024. Plusieurs millions d'euros seront investis pour la rénovation. Il restera ouvert pendant les travaux.

Coup triple à Béthune

On savait que la région de Béthune voulait se doter d'un Comité Grand Béthunois. Le président de l'agglomération Olivier Gacquerre confirme ce projet pour le premier trimestre 2024, mais cette naissance devrait s'accompagner en parallèle de la création d'une fondation territoriale et d'une foncière pour lui donner plus d'ambition. A suivre.

MARIAGE LITTORAL

Les deux structures d'accompagnement économique, l'agence Dunkerque Promotion et l'association Euraénergies vont faire cause commune et se fondre en une seule entité. Elles occupent déjà les mêmes locaux.

Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUES SUR NOTRE SITE ECO121.FR

- 1 **Innovent en pleine tempête juridique**
- 2 Amiens : le groupe Lempereur enfourche la concession BMW Motorrad
- 3 Ex site 3 Suisses : Nhood dévoile son QG
- 4 Mov'N Tec grand prix des Trophées de l'industrie 2023
- 5 Bridgestone : double implantation à haut enjeu

PASTEUR DANS LE ROUGE

L'Institut Pasteur Lille va clore son exercice 2023 en déficit. Son directeur par intérim Didier Bonneau confesse une perte attendue de « 1 à 1,5 M€ », sur un budget global de 30 M€. Néanmoins, le directeur estime que c'est intégré dans le plan de développement à 10 ans de ce fleuron de la recherche régionale.

AUJOURD'HUI,
TOUS LES
EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT.

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-1B du code de l'environnement.

Cet encart est élaboré par CITEO.

IRD

**POUR
LE SUCCÈS DE
L'ENTREPRENEUR.**

**POUR
LA RÉUSSITE
DU TERRITOIRE.**

Dans un monde qui a besoin d'audace et d'initiatives innovantes face aux défis économiques, sociétaux et environnementaux, l'IRD invente depuis 1956 les solutions en réponse aux entrepreneurs pour développer leur business.

En complément du monde bancaire, institutionnel ou politique, l'IRD milite pour un entrepreneuriat facilité et engagé, pour que puissent émerger et aboutir les projets porteurs de sens et d'avenir.

L'IRD s'appuie sur l'expertise de plus de 50 collaborateurs aux compétences et aux valeurs reconnues, pour accompagner les transformations économiques, sociétales et environnementales de nos entreprises et de nos territoires.

NOS MÉTIERS

The logo for IRD Invest, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font above the word 'INVEST' in a smaller, bold, sans-serif font. A horizontal bar is positioned behind the 'RD' of 'IRD'.

IRD INVEST
Capital investissement

The logo for IRD Immo, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font above the letters 'IMO' in a smaller, bold, sans-serif font. A small registered trademark symbol (®) is located to the right of the 'O'.

IRD IMMO
Immobilier d'entreprises

The logo for IRD M&A, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font above the letters 'M&A' in a smaller, bold, sans-serif font.

IRD M&A
Fusions-acquisitions

The logo for IRD Solutions, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font followed by the word 'SOLUTIONS' in a smaller, bold, sans-serif font.

IRD Solutions
Conseil stratégique
et démarche RSE

LE
TOP

ANDRÉ PECQUEUR ARROSE SES 700 SALARIÉS DE 1 000€ DE PRIME



Voilà de quoi redonner le sourire à l'approche des fêtes de fin d'année et, surtout, face à l'inflation. André Pecqueur, bientôt 80 ans au compteur, patron des brasseries Saint-Omer, Goudale et des Transports Saint-Arnould, vient de verser une prime de 1 000€ à ses 700 salariés. Un beau coup de pouce exonéré de prélèvements sociaux et net d'impôt qui s'ajoute au versement du 13e mois. « *Les équipes l'ont pleinement mérité. Elles managent les sociétés à mes côtés. Et comme je le dis toujours, l'argent n'appartient pas au patron mais à l'entreprise* », déclare André Pecqueur. C'est la troisième fois que le Nordiste décide le versement d'une prime exceptionnelle à l'ensemble de ses salariés. L'activité de ses brasseries affiche 20% de croissance annuelle en moyenne. Face à la flambée des coûts énergétiques et des matières premières, le dirigeant prévoit une hausse du prix de ses bières fin 2023. Le coût des bouteilles a bondi entre 25 et 30%, celui du sucre ou encore de l'orge a doublé.



“IL Y A UN MUR DANS LES 5 À 10 ANS QUI VIENNENT. C'EST UN ENJEU ABSOLUMENT ESSENTIEL POUR L'ENSEMBLE DE NOTRE ÉCONOMIE”

Olivia Grégoire,
ministre en charge des PME, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, à l'occasion du salon de la reprise-transmission Transfair, le 20 novembre.

“C'EST DIFFICILE D'ATTIRER DES JEUNES DANS L'INDUSTRIE, CAR ILS ONT VU LEURS PARENTS ÊTRE AU CHÔMAGE À CAUSE DE LA DÉSINDUSTRIALISATION”

Perrine Mohr
secrétaire générale de la CFDT Hauts-de-France.

LE
FLOP

MÉTRO : LE FIASCO ALSTOM IRA EN JUSTICE

Quand ça ne veut pas... Les lillois ne devraient pas voir les 27 nouvelles rames de métro « boa » automatiques de sitôt. Le marché avait pourtant été passé par la MEL avec Alstom en ... 2012 pour une mise en service en 2016. Il s'agissait d'accroître de 50% les capacités de la ligne 1 et de 30% de la ligne 2 tout en renouvelant des rames mises en service en 1984 et 1989. Le dossier est très conflictuel depuis plusieurs années du fait des retards accumulés, mais il prend cette fois un tour judiciaire. Car au terme des divers avenants et médiation, Alstom devait mettre en service le nouveau système en décembre 2023. Mais il s'est révélé incapable de qualifier le nouveau pilote automatique en septembre dernier.



Un blocage qui ne permet plus d'envisager l'ouverture avant 2026. La MEL, qui évoque une « *dérive sans précédent* », souligne son préjudice en terme de dégradation continue des transports des 500 000 usagers quotidiens du métro. La MEL s'est donc résolue à mettre un terme à la médiation et à attaquer l'opérateur devant le tribunal administratif pour que le marché soit honoré et pour obtenir le dédommagement de son préjudice.

"SOIT ON PLEURE ET ON S'ARRÊTE LÀ,
SOIT ON EST CAPABLE DE FAIRE PREUVE
DE RÉSILIENCE ! BRAIRE, CH'EST
PAS UN' SOLUTION"

Olivier Gacquerre

président de la CABBALR, à l'occasion de la remise des clés pour une double implantation industrielle chez Bridgestone, le 16 novembre (lire p 29).

"LA FRANCE N'EST PAS
CENTRALISÉE, NI
FÉDÉRALE, ELLE EST
EXPLOSÉE"

Dominique Riquet

député européen, lors du dernier Comité Grand Lille.



"ON SORT D'UNE PÉRIODE TRÈS FAVORABLE AU CAPITAL-
INVESTISSEMENT POUR ENTRER DANS UNE PÉRIODE
BEAUCOUP PLUS COMPLIQUÉE"

Bertrand Rambaud,

président de Siparex et France Invest, aux 10 ans de Nord France Amorçage le 7 novembre.

"L'ÉTAT N'A PLUS
UNE THUNE!"

Jean-Louis Borloo,

invité d'honneur du Comité Grand Lille du 17 novembre.



"LE MOUVEMENT HLM
APPREND À VIVRE DEPUIS
LONGTEMPS AVEC MOINS
D'ARGENT PUBLIC"

Philippe Rémignon,

président de Vilogia, à l'annonce de l'entrée du bailleur social au capital de SOLIHA BLI Hauts-de-France (page 25).

"IL N'Y A PAS EU DE RECOURS POUR LE CHANTIER DU METROPOLITAN SQUARE.
C'EST TELLEMENT RARE QUE JE ME DEVAIS DE LE DIRE !"

Damien Castelain,

le 9 novembre, à la pose de la première pierre du futur siège de RTE, en construction au sein du programme Metropolitan Square à Lille.

5 - 6 DÉCEMBRE : Événement

« Destination Talents »

pour faire découvrir

les métiers de l'industrie,
de la robotique, du

numérique, de la logistique

et du transport aux jeunes

en recherche d'orientation,

dès 16h au Palais des Sports

de Saint-Quentin

4 - 7 DÉCEMBRE : « Digital

Innovation Seasons » du

CITC, dans la métropole

lilloise. Infos et

programmation sur digital-

innovation-seasons.fr

5 DÉCEMBRE : Soirée

Invest'Innove, dès 17h30,

siège Banque Populaire

du Nord

8 - 10 DÉCEMBRE : Salon Made in

Hauts-de-France,

Lille Grand Palais

12 DÉCEMBRE : Trophées Rev3 du

bâtiment durable du CD2E,

dès 17h30, à la Chaufferie,

Tourcoing

14 DÉCEMBRE : Victoires des

autodidactes dès 18h -

CCI Grand Lille

16 JANVIER : « Quelles solutions

pour l'optimisation et le

traitement de l'eau ? »,

table ronde avec l'agence de

l'eau, l'INRAE et Véolia, dès

17h30, au Bioincubateur

Eurasanté, Loos

ANTOINE MOTTE, LA VIE EN 3D

L'entrepreneur valenciennois, déjà à la tête de sept entreprises innovantes, a pour ambition de résoudre le problème du mal-logement en France.

C'est son fiston de 3 ans qui lui a donné l'idée de sa première entreprise. Antoine Motte avait imprimé en 3D une statue de 7 cm de Yoda, le personnage de Star Wars. Il lui avait dit alors que, grâce à l'impression 3D, la famille n'aurait désormais plus besoin que d'eau et de nourriture. Tout le reste pourrait être imprimé. « *Ma chance, ça a été d'écouter mon fils* », s'amuse cet ICAM Lille, passé par Vinci et Bouygues. Il

lance alors Machines-3D, pionnier dans la distribution d'imprimantes 3D. Dix ans plus tard, Antoine Motte dirige pas moins de sept entreprises, qui tournent toutes d'une façon ou d'une autre autour de l'impression 3D.

Installées au sein de la Citadelle des savoir-faire que l'entrepreneur bâtit à Bruay-sur-l'Escaut, en périphérie de Valenciennes : Constructions-3D (fabricant d'imprimantes 3D de construction, 23 salariés), Machines-3D (11 salariés en France, 3 en Belgique), Termix-3D (fabrication de mortier 3D pour la construction, usine en installation), Imo-3D SCI (gestion immobilière et construction de La Citadelle), Résine-3D (fabrication de résine pour l'impression 3D, céramique, den-

taire), Solar-3D & Farm-3D (projets en incubation). Enfin, l'association de L'Éléphant de la quête, qui entend apporter des solutions au mal-logement des orphelins. Au total, 45 personnes sont employées, mais pour un chiffre d'affaires tenu secret.

EN FINIR AVEC LE MAL-LOGEMENT

A 40 ans l'an prochain, ce père de trois enfants estime que l'impression 3D est LA solution au mal-logement. « *On peut faire 60 000 logements gratuits dans le Nord avec nos propres ressources. Les murs sont conçus avec des argiles locales, à l'intérieur desquels on insère de la paille de lin. Construire des maisons est un enjeu stratégique pour le pays. Si les frontières ferment, on ne sera même plus capable de produire du béton.* »

Le résultat s'apprécie déjà au sein de La Citadelle des savoir-faire, avec le premier pavillon imprimé en 3D en France, qui date de 2019. En 2021 avait été construit l'espace d'accueil, avec son toit en béton. Actuellement, une tour de 14 mètres de haut et trois étages prend forme peu à peu. « *C'est important de montrer que c'est possible, souligne le dirigeant. Ça nous permet aussi d'apprendre au fur et à mesure.* » A l'exception de l'entrepôt initial de 1 500 m², le reste des bâtiments, soit près de 5 000 m², sera im-



primé en 3D. A terme, la Citadelle pourra accueillir jusqu'à 250 personnes. Pourquoi pas d'autres entreprises ?

Elle hébergera aussi... un gigantesque éléphant. L'an dernier, sortant du salon Made in Hainaut, Antoine Motte tombe sur une réplique de l'éléphant de la mémoire de Napoléon, commandée par le Département pour les festivités du bicentenaire de la Révolution en 1989. Haute de 13 m, pesant 17 tonnes, la statue est à l'abandon depuis des années dans la friche minière de Wallers. Antoine Motte a entamé des tractations pour récupérer le pachyderme et l'intégrer à sa Citadelle. Car l'entrepreneur y a vu un vrai signe du destin : à l'âge de cinq ans, il avait construit une maquette en carton de ce même éléphant. Il s'agissait d'un cadeau d'un magazine pour le bicentenaire. « *Cet éléphant représente les débuts du numérique, de l'impression 3D, du scan 3D. Moi qui suis dedans tous les jours, ça me paraît important de le préserver, voire de l'améliorer.* » ■ Yann Suty

RAMERY

Olivier Cottroy prend la direction de la digitalisation du groupe familial de BTP Ramery. Il a débuté comme responsable qualité et logistique industrielle



en 1997. Il est par la suite chef de projet achat et qualité chez Caterpillar en Belgique (2005), chef de projet

supply chain puis directeur de projet (2011) chez Camaïeu International à Roubaix. En 2017, il devient Dg associé du groupe de services numériques Nextoo. Depuis 2020, il était responsable technologie de l'information et produit chez Audire Consulting. De son côté, **Jean-François Galloüin** est nommé directeur de l'innovation. Ce professeur de CentraleSupélec depuis 1999, a été neuf ans plus tôt Dg de l'éditeur de logiciel Nat Systèmes. En 1995, il fonde et dirige la société de service Métaphora jusqu'en 2004. En 2009, il devient Dg de Paris&Co. Avant de prendre la direction de l'innovation d'Icade en 2016. Il a cofondé le start up studio parisien EveRest en 2021.

GROUPE DEMARLE

Geoffrey Conforti prend la présidence de Groupe Demarle,



fabricant de supports de cuisson anti-adhérents pour la boulangerie-pâtisserie. Cet EM

Normandie fait ses premières armes dès 2007 comme spécialiste aide aux ventes chez Air Liquide. Deux ans plus tard, il rejoint les équipes de Groupe Demarle. Il débute comme responsable des ventes Nord-Est,

puis pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. En 2015, il est nommé responsable des ventes industrielles fournisseur de matériel de boulangerie SASA Industrie pour le Moyen-Orient, l'Amérique latine et l'Europe. Il devient directeur du développement de SASA et Maison Demarle en 2019, son dernier poste.

ARC FRANCE

Nicolas Motte est le nouveau directeur des opérations d'Arc France. Il rejoint le verrier en 2005 comme gestionnaire de la comptabilité analytique sur le site outre-



Atlantique. Deux ans plus tard, il devient contrôleur financier. Il occupera les mêmes fonctions en 2009, depuis Arques, pour le marché professionnel en Europe. En 2015, il rejoint le site émirati d'Arc. Il occupe successivement les fonctions de contrôleur financier, vice-président des ventes à l'export et du BtoB, vice-président des opérations commerciales. Avant d'être nommé directeur général en 2020.

HEMERION

Le Docteur **Marie-Edith Bonnetterre** prend la direction médicale de Hemerion, spécialiste des solutions

thérapeutiques innovantes contre le cancer. Médecin oncologue, elle a très tôt acquis une solide expérience dans les traitements innovants du cancer, avec le pilotage des études cliniques du Centre Oscar Lambret à Lille.

En 2002, elle a été consultante en oncologie à l'ANSM, puis directrice médicale internationale du groupe Genzyme à Boston aux Etats-Unis. En 2011, elle devient directrice médicale chez PPD, puis responsable du développement stratégique de PharmaMar (2014).

JULES

Moez Hamad est, par création de poste, le nouveau directeur Data et IA de l'enseigne textile pour hommes Jules. Il a débuté comme développeur réalité virtuelle chez Renault en 2010. Après 4 ans à l'ENSAIT en tant que chercheur et assistant d'enseignement, il rejoint la start up lilloise Fitzzy comme data scientist. En 2018, il prend la tête du pôle data de Camaïeu International, puis de Tape à l'Oeil en 2021, son dernier poste.

**VERBAERE**

Tony Mauriaucourt est le nouveau Dg du groupe concessionnaire automobile de Lomme Verbaere. Il a été responsable de marque Mazda au sein de la concession Paty



Automobiles (groupe Delaume) en 2001, avant de prendre la direction de la société quatre ans plus tard. En 2011, il rejoint le groupe Schuller comme directeur de Lallain automobiles Ford-Kia, puis Emil Frey France en 2017 comme directeur de la concession Ford Paty Automobiles, avant d'être nommé directeur du pôle Ford-Kia du groupe en 2018.

RAMSAY

A 56 ans, **Emmanuel Dechiro** devient directeur du pôle Lille Métropole de Ramsay, leader européen de l'hospitalisation privée. Cet HEC Paris, et titulaire d'un MBA de l'Éseg, débute comme directeur d'un établissement d'assurance



prévoyance, avant de devenir directeur d'exploitation de la Mutualité Française en 1999. Après un passage dans la distribution dès 2002 comme directeur SAV et logistique de Darty Nord et Normandie, il rejoint le milieu médical en intégrant Ramsay en 2005 comme directeur adjoint de l'Hôpital privé Bois Bernard puis directeur du pôle Lille et de l'Hôpital privé La Louvière (2011). En 2018, il prend la direction des opérations de 18 établissements du groupe de santé Elsan, avant de devenir DRH de ce dernier en 2020.

APEC

Jacques Tripone est le nouveau délégué régional de l'Apec Hauts-de-France. Il a effectué une



grande partie de sa carrière au sein de l'association pour l'emploi des cadres qu'il a intégré en 1991 en tant que consultant. De 1998 à 2007, il a dirigé les centres de Mulhouse, Nancy et Metz, avant de rejoindre Marseille. En 2014, il est retourné en Alsace comme délégué territorial avant de devenir délégué régional de l'Apec Grand Est en 2016. Dans les Hauts-de-France, il sera à la tête d'une structure de 50 collaborateurs.

PORTRAIT EXPRESS**RÉGION HAUTS-DE-FRANCE****Philippe Beauchamps**

le nouveau monsieur Economie du conseil régional



Suite à l'élection de plusieurs de ses membres au Sénat, l'exécutif de la Région a été remanié et Philippe Beauchamps a été désigné vice-président, en charge des relations aux entreprises, de l'emploi, et de la formation professionnelle.

La nouvelle équipe, annoncée lors de la dernière séance plénière, se compose désormais de 15 vice-présidents avec, dans le domaine économique, Jean-Pierre Bataille, Christophe Coulon, Marie-Noëlle Delaire, Daniel Leca, et

Manoëlle Martin. Frédéric Motte reste président de la mission Rev3. Elu conseiller régional il y a deux ans, Philippe Beauchamps occupait le poste de président de la commission économique. Il était notamment chargé de la rédaction du Schéma régional de développement économique. Auparavant, après avoir été associé au cabinet Ernst & Young pendant dix-neuf ans, entre 1986 et 2005, il avait rejoint Ramery, le spécialiste du bâtiment et des travaux. Il en avait été le président entre 2007 et 2020.

ORCHESTRATION DE PAIEMENT A SEULEMENT 2 ANS, LA FINTECH PÜRSE VISE DÉJÀ L'EUROPE

Elle s'est lancée sur un marché de niche. En France, elle est même la seule à proposer cette solution : la jeune pousse Pürse - née sous forme de projet entrepreneurial au sein de l'écosystème Mulliez - a mis au point une plateforme d'orchestration de paiement pour les e-commerçants. En devenant la porte d'entrée unique vers plus de 80 partenaires de paiement (PayPal, Alma, Google ou encore Apple Pay, entre autres), Pürse permet à ses clients d'optimiser le traitement de leurs flux financiers. Mais aussi de gagner du temps et du pouvoir dans la négociation de leurs contrats avec ces géants du financement. Sur une seule et même interface, la solution SaaS de la start up lilloise intègre différentes fonctionnalités de gestion. Comme l'activation en quelques clics des solutions de paiement, la création de parcours clients personnalisés ou bien le suivi et la mesure de la performance des paiements.

CAP SUR L'ESPAGNE

Fondée en 2021, Pürse a démarré sa commercialisation un an plus tard, sous la houlette de Rami Salem, Dg. Ce dernier a débuté à la Société Générale au Liban, avant d'intégrer Oney où il a évolué pendant 14 ans, jusqu'à devenir responsable des partenariats de paiement. Il ambitionne pour Pürse l'ouverture début 2024 d'une antenne en Espagne afin d'accompagner les clients actuels, tout en accélérant le démarchage. « *Le marché du digital est mature au Royaume-Uni et en France. En revanche, l'Espagne cumule un retard d'au moins trois ans. C'est donc une*

nécessité d'y aller dès à présent », estime Rami Salem, qui entend bien s'étendre progressivement à l'ensemble de l'Europe du Sud dans les prochaines années. Pürse emploie déjà 65 personnes (dont 40 recrutées rien qu'en 2023) avec lesquelles elle dépassera le million d'euros de chiffre d'affaires cette année. Depuis son lancement, elle a traité 4,5 Mds€ de flux financiers et vise la barre des 10 Mds à horizon 2026. Parmi ses clients, sans surprise, quelques-uns de la galaxie Mulliez, à l'instar de Decathlon et Auchan Retail. Mais aussi Des Marques & Vous (ex-Devianne), MaxiCoffee, HappyWool.com (Phildar) ou encore Vertbaudet.

PÜRSE DEVIENT LA PORTE D'ENTRÉE UNIQUE VERS PLUS DE 80 PARTENAIRES DE PAIEMENT



Trottinettes : Plume passe la seconde



La toute première usine de trottinettes électriques de l'Hexagone a débuté sa production. Et c'est en région, précisément à Roubaix, dans les locaux de l'équipementier auto WTX, que son activité a démarré avec une ligne de production. Celle-ci accueille la fabrication de la trottinette électrique Allure de la jeune entreprise Plume (Eco121 n° 112), fondée à Saint-André-lez-

Lille par Fabrice Furlan, un ancien de Decathlon, et spécialisé dans les mobilités douces depuis 15 ans. Sa première ligne de production - un investissement de 2 M€, co-financé avec WTX - affiche une capacité mensuelle de 600 trottinettes Plume Allure. Roubaix se concentre sur le châssis, auquel vient s'ajouter les pièces en plastique injecté produites à Neuville-en-Ferrain, ainsi que les composants électriques créés à Béthune et Courrières. Quant à la batterie du véhicule, elle est assemblée à Paris. Pour l'heure, la roue motrice et les modules de la batterie sont encore fabriqués en Asie. La Plume Allure est vendue entre 1 299 et 1 649€ sur le site de Plume, mais aussi Boulanger, Decathlon ou encore la Fnac.

1 M€

C'est le montant du deuxième tour de table du groupe de Villeneuve d'Ascq Sigma Data Corp, expert dans l'analyse et l'exploitation de données. Ce million d'euros a été obtenu via le réinvestissement de Finorpa et d'IRD Gestion pour soutenir la croissance de l'entreprise née en 2015. Celle qui vise la place de leader de la data prévoit un déploiement dans l'Hexagone, à Paris et en province, mais aussi en Europe et en Amérique du Nord à moyen-long terme. Le groupe dirigé par Samuel Stratmains et Matthieu Druart a réalisé en 2020 un peu plus d'1M€ de chiffre d'affaires. Il dit avoir doublé ce chiffre depuis et doublé

ses effectifs. Ceux-ci seraient aujourd'hui une trentaine.

Permettez-moi de construire se fissure

La société lilloise Permettez-moi de construire (Eco121 n° 93), basée à Euratech depuis sa création en 2016, vient d'être placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Lille Métropole. L'entreprise d'Aurélien De Nunzio (photo) simplifie les procédures





LE FOURGON EMBARQUE 10 M€ EN SÉRIE A

Seulement deux ans et déjà un développement éclair. Après avoir bouclé un premier tour de table à 4,5 M€ en 2022 puis 3 M€ auprès de 1 500 souscripteurs en campagne crowdfunding en début d'année, le spécialiste des boissons et produits consignés Le Fourgon annonce une nouvelle levée de fonds. Il vient d'obtenir 10 M€ en série A auprès de ses investisseurs historiques ID4 Ventures et d'un pool de business angels, mais aussi auprès de La Poste Ventures, géré par XAnge, qui fait son entrée. Dans les grandes lignes, Charles Christory, cofondateur, ne lâche pas son objectif premier : la démocratisation de la consigne

et du réemploi des contenants alimentaires. Pour l'heure, l'ouverture de nouvelles villes n'apparaît pas au planning. Charles Christory souhaite se concentrer sur la pérennisation de l'existant. « *Un entrepôt logistique prend du temps à devenir rentable. Cette nouvelle levée va nous permettre de financer notre besoin en fonds de roulement, essentiellement. Mais aussi d'étendre notre catalogue qui compte actuellement 2 500 références.* » Après les produits ménagers l'an dernier, puis ceux du petit déjeuner et de l'apéro avant l'été, Le Fourgon proposera en vente consignée d'ici à la fin de l'année des produits secs d'épicerie - des légumineuses, des pâtes, du riz...

La jeune entreprise espère lancer également une offre sur les produits de beauté avant la fin du premier trimestre 2024. Dans les tuyaux aussi, le développement du segment BtoB qui représente 10% de son activité à date. Le Fourgon est aujourd'hui présent dans 25 agglomérations, soit environ 2 300 villes françaises, et dispose de 19 sites logistiques. L'entreprise emploie environ 300 salariés pour un chiffre d'affaires qu'elle ne souhaite pas communiquer. Depuis sa création, elle a permis d'éviter plus de 10 millions de bouteilles et contenants à usage unique. Elle vise le réemploi de 50 millions de contenants dans les deux ans.

administratives d'obtention de permis de construire. Après une première levée de fonds de 400 K€ en 2017, auprès de Finovam, Permettez-moi de construire annonçait un deuxième tour de table deux ans plus tard à hauteur d'1 M€. Des fonds récoltés auprès de son actionnaire historique et d'un pool de business angels, à l'instar d'Éric Larchevêque (dirigeant fondateur de Ledger) ou du réseau d'investisseurs lillois North Digital Angels. Selon le tribunal, la société a réalisé l'an dernier un peu plus d'1,2 M€ avec 14 salariés.

10 ans d'amorçage
Le véhicule d'investissement Nord France Amorçage fête cette année ses 10 ans. Depuis 2013, la société

de co-investissement lancée par la Région, avec le soutien de l'Europe, a déployé un peu plus de 36 M€ à travers 100 opérations. La dernière en date est la participation de NFA à la levée globale de 2,5 M€ du fabricant de robots autonomes d'irrigation Osiris Agricole (Eco121 n°135). Chaque année, NFA réalise en moyenne 20 investissements et réinvestissements pour un total de 3,2 M€. Dont 80% menés aux côtés d'autres fonds régionaux, comme Finovam, IRD Invest, Captech Santé ou encore Finorpa. Par ailleurs, NFA a réalisé 24 sessions depuis 2013 avec une accélération récente. Depuis 2020, elle a opéré 16 sessions qui ont renfloué son budget de quelque 14 M€.

Trois nouvelles pépites

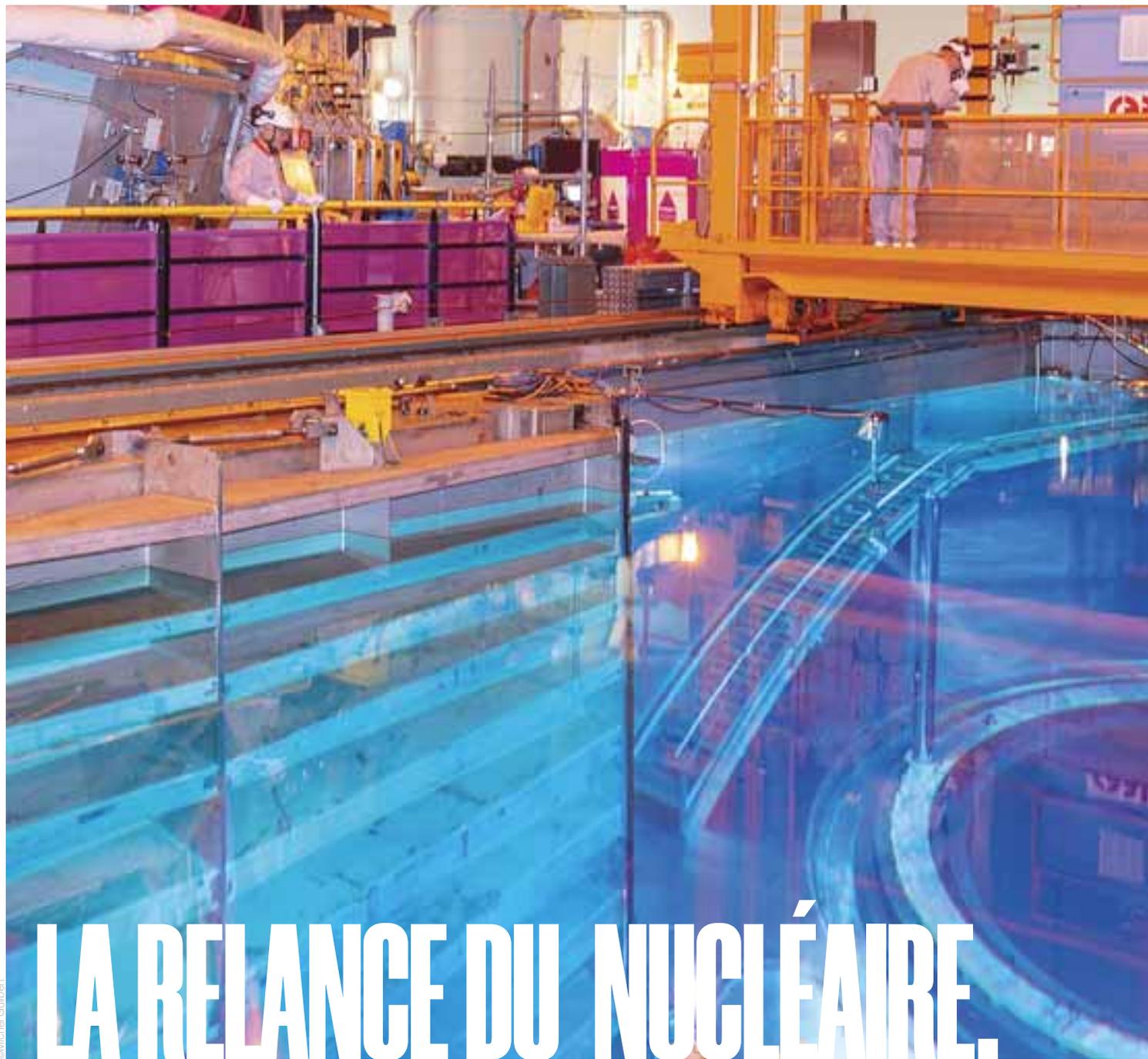
L'organisme régional de financement et d'accompagnement d'entreprises innovantes Hodefi accueille trois nouveaux lauréats. La start up de Villeneuve d'Ascq Itravo, qui a développé une solution de sécurisation financière et juridique des chantiers, à destination des entreprises du BTP et de leurs clients, la jeune pousse Sado Waters basée à Marcq-en-Baroeul, première marque française d'eau minérale naturelle (plate, gazeuse, nature et aromatisée) conditionnée en canette alu 100% recyclable. Mais aussi la jeune société parisienne Caeterra, spécialisée dans le mobilier urbain destiné au compostage.



Save the date !

4 au 7 décembre

Le CITC organise la 7ème édition du Digital Innovation Seasons (ex-IoT Week by CITC) à Lille début décembre. Une invitation à la découverte des nouvelles tendances en matière de technologies du futur. La journée du 4 décembre sera dédiée aux start up. Avec notamment un appel à pitcher lancé par le CITC autour du thème du culinaire. Inscription, informations et billetterie sur my.weezevent.com/digital-innovation-seasons



©Michel Guilbert

LA RELANCE DU NUCLÉAIRE, UNE CHANCE HISTORIQUE POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE



TEXTES Olivier Ducuing

Après une longue traversée du désert, le retour inattendu du nucléaire va représenter un investissement colossal pour la nation. Gravelines devrait accueillir deux EPR2 de nouvelle génération. Un enjeu d'une vingtaine de milliards d'euros, indispensable pour fournir une électricité abondante et décarbonée, et une énorme opportunité économique pour les entreprises déjà présentes dans la filière, mais aussi pour les autres. Comment la région peut-elle surfer sur le renouveau nucléaire ? Notre enquête.

Qui l'eut cru ? Sujet à des critiques virulentes pendant des années, à des décisions brutales d'arrêt en Allemagne ou au Japon, déstabilisé par l'accident de Fukushima, le nucléaire fait son grand retour. Décarbonée, sécurisée, pilotable, cette énergie s'est rappelée au bon souvenir de tous ceux qui l'avaient enterrée trop vite, alors qu'elle se révèle précieuse pour garantir des capacités

électriques constantes afin de couvrir l'intermittence des énergies renouvelables, à des tarifs stables. Et pour permettre la transition industrielle vers la décarbonation. L'Allemagne paie aujourd'hui le prix fort de son abandon inconsidéré. La France a bien failli suivre cet exemple. Mais, symbole du en-même temps, Emmanuel Macron, après avoir décidé la fermeture de Fessenheim en juin 2020, décidait le 10 février 2022 « la reprise en main du destin énergétique de la France ». En appui, le lancement d'un programme ambitieux de nucléaire civil à travers la création de trois paires de deux réacteurs de nouvelle génération EPR2, soit 52 Mds € (chiffage 2022) au total, sans compter une autre tranche potentielle de 8 autres réacteurs. En parallèle, tous les réacteurs qui peuvent être prolongés le seront jusqu'à 60 ans.

Une décision aux conséquences capitales pour notre région car Gravelines, qui accueille déjà la plus grande centrale nucléaire d'Europe occidentale, devrait héberger l'une de ces tranches.

L'enjeu se chiffre à quelque 18 Mds € et à 8 000 emplois au pic du chantier. Et si la mise en route idéale annoncée paraît très lointaine, à savoir 2038-2039, un chantier de cette envergure est tel qu'il faut absolument l'anticiper. *A fortiori* quand, en parallèle, plusieurs projets majeurs voient aussi le jour dans le même bassin d'emploi. En l'occurrence, et sans être exhaustif, deux méga-usines de batteries (Verkor et ProLogium), mais aussi une





EDF EPR 2 GRAVELINES
vue préliminaire architecturale au 19 07 23 susceptible d'évolutions



→ usine d'éléments de cathodes (XTC-Orano), qui à elles trois représentent plus de 7 Mds € de travaux et des milliers d'emplois à fournir.

« UN CHANTIER SURDIMENSIONNÉ »

C'est pour piloter cette mise en œuvre extrêmement complexe qu'un comité stratégique territorial a été formellement porté sur les fonts baptismaux à Dunkerque le 10 novembre, en présence des grands décideurs de la région : le préfet Leclerc, Xavier Bertrand, Gabriel Oblin, patron du projet EPR2 chez EDF, les présidents du Medef, de l'UIMM, de la CCI Littoral, sans oublier bien sûr Patrice Vergriete, président de la communauté urbaine et ministre du



« Ces grands chantiers peuvent être une occasion de grandir pour nos entreprises »
François Lavallée

Logement. « C'est un chantier surdimensionné par rapport aux autres et qui mérite un focus un peu particulier. Il est aussi marqué par une profondeur de temps. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas une coordination de l'ensemble des projets », pointe celui-ci, évoquant l'autre dispositif collectif mis en place, « Dunkerque 2030 ».

« C'est un travail au long cours », renchérit Xavier Bertrand, qui a positionné la région dès les débuts de son premier mandat comme candidate pour accueillir ces nouveaux réacteurs, et qui se déclare prêt à jouer toute sa partition en matière de formation. L'ancien ministre souligne l'enjeu des compétences, alors que la prolongation des centrales jusqu'à 60 ans d'activité signifierait dix années de concomitance entre l'usine nucléaire actuelle et les EPR2.

La filière nucléaire régionale, qui avait largement levé le pied ces dernières années, fourbit à nouveau ses armes pour participer à cette nouvelle aventure. Incarnée par le pôle Nucléi, elle revendique quelque 260 entreprises (et 7 000 salariés directs), évidemment très attentives au potentiel de ce nouveau marché XXL. Delcorte, fabricant de raccords forgés, investit ainsi dans une unité dédiée à Maubeuge (lire ci-après). Reg Technology, fabricant de vannes de précision (Haubourdin), dispose d'un savoir-faire rare. Il a réalisé 4,2 M€ de chiffre d'affaires en 2022, dont 1,2 M€ dans le nucléaire. « Nous sommes quatre en France à savoir faire ça, décrit son dirigeant Patrice Pennel, également président régional du Medef. J'espère bien que ça va croître, on est à fond », lâche-t-il avec enthousiasme. L'usine Framatome, à Jemont, monte aussi en puissance : il y a quelques mois,

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES, UN ACTEUR ÉCONOMIQUE CENTRAL

- 1980-1985 : mise en service des 6 réacteurs à eau pressurisée
- 1^{re} centrale nucléaire d'Europe occidentale
- Puissance : 5400 MW (900 MW par réacteur)
- Production : 60 à 70% des besoins électriques des Hauts-de-France
- Grand carénage 2014-2028 : 4 Mds €
- 2 000 salariés EDF
- 1 800 salariés permanents d'entreprises prestataires
- Versements fiscaux : 83,6 M€ (2022)
- Achats en région : 112 M€ (2022)

LE CALENDRIER IDÉAL DES DEUX EPR 2 DE GRAVELINES

Été 2024 : concertation avec le territoire

Mi-2025 : dépôt des demandes d'autorisations administratives

2026 : lancement du chantier

2031 : premier béton de l'EPR2 n°1

2038-2039 : mise en service

le fabricant de composants mobiles pour le nucléaire et la défense a lancé le recrutement de 100 personnes. Il emploie aujourd'hui 680 salariés sur place et 60 en maintenance, avec un gros programme de formation pour renforcer la polyvalence de son personnel. Le groupe familial Bernard Controls, spécialiste des servomoteurs (plus de 500 salariés), très présent dans le secteur atomique, s'apprête de son côté pour de nouveaux développements dans l'Oise.

DE NOMBREUX MARCHÉS ACCESSIBLES

« Les entreprises habituées à travailler avec la centrale de Gravelines ou les autres sont parfaitement informées. Le challenge avec François Lavallée (président de la CCI Littoral) consiste à donner à voir ces opportunités aux entreprises locales qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler avec ce secteur », explicite Gabriel Oblin, directeur du projet EPR2 chez EDF (lire son interview ci-après). Hors du cœur du chantier purement nucléaire, de nombreux marchés leur seront en effet accessibles, avec même des dispositifs puissants favorisant les réponses locales. Les fournisseurs de rang 1 se voient ainsi offrir un bonus en fonction du volume de facturation locale (Nord-Pas-de-Calais et Somme). →

LES EPR 2, QUESACO?

D'abord « European Pressurized Reactor » puis « Evolutionary Primary Reactor », l'EPR 2 est une version optimisée et industrialisée de l'EPR.

Chaque EPR2 aura une puissance de 1670 MW. Ils seront implantés par paires, dont la puissance correspondra à la moitié de consommation d'une région comme l'Île-de-France.

Plusieurs EPR ont déjà été lancés dans le monde, dont deux en Chine (Taishan), un en Finlande (Olkiluoto), et deux en Grande-Bretagne (Hinkley Point). L'EPR de Flamanville est lui en construction depuis 2007 et a connu de très nombreux retards.

A noter que les EPR intègrent quatre niveaux de redondance pour atteindre des seuils de sécurité particulièrement hauts, l'accident de Fukushima ayant poussé l'ensemble des gouvernements à relever très fortement leurs exigences.



DELCORTE SURFE SUR LE RENOUVEAU DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE

L'ETI familiale de Maubeuge spécialisée dans les raccords forgés investit 10 M€ dans une unité dédiée au nucléaire.

Delcorte s'offre une nouvelle unité industrielle pour ses 100 ans. Né en 1924, le groupe familial va construire un bâtiment dédié à ses activités nucléaires. Spécialisé dans les raccords forgés, Delcorte est déjà présent depuis longtemps dans le champ du nucléaire. Mais la relance de la filière a incité le groupe de Maubeuge à se positionner fortement.

Il va investir 10 M€ dans la construction de cette unité sur un terrain de 24 000 m² acquis auprès de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre. L'atelier nucléaire doit être livré dans les 18 à 24 mois maximum. Le nouveau site accueillera aussi deux bâtiments de stockage de produits finis pour ses autres activités. Le nucléaire comptera ainsi 25 à 30 salariés.

Le groupe, qui dispose de 5 sites de production dans la Sambre-Avesnois, soit 225 salariés, réalise un chiffre d'affaires de 54 M€, dont 90% à l'export. Même s'il a toujours conservé ses activités nucléaires, Delcorte s'est nettement recentré sur l'univers de la pétrochimie, où il s'est forgé depuis longtemps une belle réputation.

Son principal client est le numéro un mondial, Aramco, mais le groupe travaille avec tous les plus grands noms mondiaux du secteur, très gourmand en raccords.

Aujourd'hui, le potentiel d'activité autour de la relance du nucléaire apparaît très attractif pour Delcorte. « Nous avons développé des gammes de produits utilisés dans les nouveaux EPR. On est capables de se positionner. On a été poussés par les donneurs d'ordre qui ont besoin d'engagements. Ils doivent avoir des fabricants derrière eux », explique Marie Delcorte, membre de la direction. Déjà l'entreprise travaille à l'obtention de la certification Iso 19443 pour valider les exigences d'EDF sur les futurs projets. « On a déjà beaucoup de certifications, on est habitués », poursuit-elle.

Les marchés devraient donc se profiler rapidement, mais la tension pourrait porter davantage sur les talents. Delcorte compte d'abord faire monter ses salariés en compétences, et pousser les actions de filière, avec le pôle régional Nucléi, pour sensibiliser les jeunes

■ O.D.

→ peuvent être une occasion de grandir pour nos entreprises, pour aller ensuite exporter leurs compétences ailleurs en France », plaide François Lavallée, président de la CCI Littoral.

C'est pour apporter la bonne parole et convaincre les entreprises de se lancer à l'eau qu'une première grande réunion publique s'est tenue à Gravelines le 20 octobre. L'attente est forte puisque pas moins de 300 entreprises avaient fait le déplacement. Certes pour rechercher les premières informations commerciales (les appels d'offre seront relayés sur le site CCI Business Hauts de France), mais aussi pour se rassurer sur la coordination entre ces chantiers historiques qui pleuvent sur le Dunkerquois. Et qui ne manqueront pas de peser sur les ressources locales : humaines d'abord avec 20 000 emplois à recruter, mais aussi matérielles. Autant dire que le territoire doit impérativement se préparer au « *fine tuning* », autrement dit le pilotage en finesse, pour éviter la sortie de piste.

Une chose est sûre, les acteurs régionaux en ont pris la pleine mesure et la gouvernance est en place pour faire face à ce défi de tous les superlatifs. D'ailleurs, LAHO, structure de formation de la CCI, va piloter un gros chantier de formation, l'un des enjeux cruciaux des prochaines années à Gravelines. L'investissement atteindrait de 15 à 20 M€. Ce centre appelé à former plusieurs milliers de personnes par an pourrait être opérationnel d'ici deux ans ■

L'EMPLOI, COMBUSTIBLE CLÉ POUR LE NUCLEAIRE

Les besoins de formation sont énormes. A l'échelle de la France, le Groupement des industriels Français de l'Energie Nucléaire (GIFEN) a planché sur le sujet dans un « plan d'actions compétences » de la filière publié en juin dernier. Il chiffre de 6 000 à 10 000 emplois par an le volume nécessaire à la filière dans les

prochaines années. « *Ce sont 100 000 emplois sur dix ans. On va travailler dans ce comité stratégique, en coordination avec l'Etat,*

"POUR LES GAMINS, L'USINE, CE N'EST PAS INSTAGRAM !"
Marie Delcorte

pour qu'il n'y ait pas de compétition sur les emplois mais bien la recherche d'une logique de filière, expose Matthias Povse, directeur de l'action régionale d'EDF. « On doit s'assurer que les emplois ne soient pas le produit de la chasse chez le voisin mais bien d'une création de ressources nouvelles. »

Pour atteindre cet objectif très ambitieux, une université des Métiers du Nucléaire est mise en place, afin de fédérer et coordonner tous les acteurs de la formation, de l'emploi, ainsi que les

associations et entreprises de la filière. 30 actions sont ainsi listées par le GIFEN depuis le levier de la formation continue jusqu'à l'orientation des jeunes en amont vers les filières scientifiques, en passant par le renforcement de l'attractivité du nucléaire.

Or la filière a souffert depuis une quinzaine d'années de désengagement des gouvernements et des pouvoirs publics souvent dépourvus de culture scientifique ou industrielle, et qui ont massivement « œuvré » en faveur du démantèlement. La catastrophe de Fukushima a évidemment pesé lourd, ainsi que la politique allemande. L'échec de cette dernière et l'envolée des prix de l'électricité ont déjà permis au nucléaire de se refaire une virginité. Mais attirer les jeunes générations n'est pas une mince affaire. L'industrie n'a toujours pas l'image qu'elle mériterait. Le nucléaire tout autant. « *Il faut pouvoir attirer les jeunes, revaloriser les métiers de l'usine. Pour les gamins, l'usine, ce n'est pas Instagram !* » sourit Marie Delcorte, membre dirigeante du groupe Delcorte, sous-traitant en raccords forgés, à Maubeuge (lire p.15) ■ **O.D.**



La toute première réunion économique des nouveaux EPR a suscité un intérêt considérable, avec quelque 300 entreprises présentes.

QUESTIONS À...

GABRIEL OBLIN

DIRECTEUR DU PROJET EPR2 CHEZ EDF



Beaucoup de PME régionales peuvent se dire que le secteur nucléaire est trop exigeant ou trop technique pour pouvoir se positionner. Or vous annoncez que de nombreux marchés sont ouverts à des entreprises hors du champ nucléaire. Lesquels et comment peuvent-elles y accéder ?

Le projet EPR2 Gravelines se veut être un projet du territoire, qui bénéficie en premier lieu à ses acteurs. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un dialogue avec les industriels locaux afin que les entreprises de la filière nucléaire situées dans la région des Haut-de-France puissent se positionner sur les appels d'offres à venir. Nous avons néanmoins conscience que la charge liée aux activités du CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Electricité) et confiée à ces mêmes entreprises est déjà conséquente ; il leur faudra donc investir dans des embauches. Il faudra également les aider à élargir leurs compétences, étant donné que la majorité d'entre elles, notamment celles à proximité du site, sont plutôt spécialisées dans la maintenance des installations. Or les travaux à réaliser pour le projet EPR2 sont des travaux de construction neuve. Nous bénéficions pour cela de l'appui de Nucléi Hauts de France, au travers d'un programme de développement économique et d'accompagnement des entreprises régionales du secteur nucléaire.

Concernant les entreprises de la région qui ne travaillent pas dans le nucléaire aujourd'hui, les opportunités seront aussi nombreuses. En effet, de nombreux marchés liés au projet EPR2 couvrent une diversité de segments non nucléaires et ne nécessitent donc aucune habilitation ou qualification propre au nucléaire.

Par ailleurs, une part des marchés de la contrathèque du projet EPR2 Gravelines concerne des travaux de « préparation » et de « support » du chantier de construction. Afin de rendre les appels d'offres le plus accessibles possibles aux entreprises locales, des fiches descriptives seront disponibles en ligne sur CCI Business.

Des marchés seront-ils réservés aux entreprises locales ? Selon quels mécanismes ?

Nous avons construit le lotissement des contrats de façon à permettre aux entreprises locales de candidater et de faire valoir leur savoir-faire sur une partie des marchés. Ces marchés adaptés aux entreprises du territoire sont contractualisés site par site. Un des enjeux du Plan d'actions territorial est de faire connaître ces opportunités auprès des entreprises locales. Nous pouvons bénéficier là de l'expérience acquise sur le premier site de construction des EPR2, à Penly, près de Dieppe.

De plus, les contrats passés avec les groupes titulaires des marchés nationaux intègrent une incitation contractuelle à faire appel à l'emploi local ainsi qu'à la sous-traitance auprès d'entreprises du territoire, à travers des conditions particulières d'achats et notamment un bonus annuel calculé à partir du chiffre d'affaires sous-traité localement.

“DE NOMBREUX MARCHÉS NE NÉCESSITENT AUCUNE HABILITATION PROPRE AU NUCLÉAIRE”

Craignez-vous un télescopage des grands projets sur Dunkerque, qui pourrait générer des goulets d'étranglement et des pénuries de

matières ou de compétences?

C'est un point d'attention particulier sur lequel nous travaillons avec l'ensemble des acteurs concernés depuis plusieurs mois. Le plan d'action territorial, qui a été signé par la Région, l'Etat et la communauté urbaine de Dunkerque le 10 novembre dernier, illustre parfaitement la mobilisation du territoire pour réussir ce projet, dans un contexte et une actualité industriels très riches.

Les principaux sujets nécessitant anticipation et collaboration identifiés sont l'emploi, l'attractivité de la filière nucléaire et le développement des compétences, l'accompagnement des entreprises et le développement économique, ainsi que l'aménagement du territoire pour faire face aux besoins de logements et répondre aux questions concernant la mobilité. Ce premier comité stratégique territorial crée les conditions pour réussir ces défis industriels qui sont aussi de magnifiques opportunités pour le territoire et ses habitants.

■ Recueilli par O.D.

INONDATIONS : COMMENT GERER L'APRES ?



©Département du Pas-de-Calais

Le Pas-de-Calais a connu ces dernières semaines des inondations aussi historiques que dramatiques, aux conséquences très lourdes. Alors que l'heure des comptes débute tout juste, avec une forte mobilisation des pouvoirs publics pour soulager les sinistrés, le tissu économique s'interroge.

Les entreprises affectées pourront-elles reprendre leur activité dans ces zones inondables avec un tel niveau de risque ?

TEXTES Yann Suty

Le Pas-de-Calais se souviendra longtemps de ce mois de pluies continues entre la mi-octobre et la mi-novembre. Des crues historiques de la Canche, la Liane, l'Aa ou encore la Hem, entraînant chaos et désolation. Près de 400 communes touchées. Des dégâts qui se révèlent considérables. Si la situation est dramatique pour de nombreux foyers, avec plusieurs milliers de maisons qui se sont retrouvées sous les eaux, elle l'est également pour les entreprises. Pertes d'exploitation, mais aussi de matériel et de marchandises. L'épisode a été d'autant plus éprouvant qu'il a été très long, avec trois inondations successives. « *Même si nous sommes bien rodés en termes de gestion de sinistre, note Jean-François Lemaire, le directeur des assurances de Groupama, nous avons été très surpris par la durée de l'événement.* »



©Département du Pas-de-Calais

Selon les premières estimations de la CCI Hauts-de-France, près de 150 entreprises se retrouvent en très grande difficulté dans le Pas-de-Calais, avec des locaux qui ont été inondés et un arrêt subséquent de la production et du travail. 400 entreprises ont subi des dégâts plus ou moins importants, ou n'ont pas été en mesure de poursuivre leur activité, du fait par exemple de l'obstruction des voies d'accès et de l'impossibilité des salariés de se rendre sur leur lieu de travail. Enfin, elles sont plusieurs milliers à avoir subi un impact direct ou indirect, à évaluer plus finement dans les prochaines semaines ou les prochains mois. C'est le cas notamment des fournisseurs et des sous-traitants. Dans le Boulonnais, la zone autour du fleuve côtier de la Liane rassemble près de 115 entreprises. Selon la CCI Littoral, la moitié (57) ont été touchées d'une manière ou d'une autre par les inondations. Dans le Calaisais, 20 entreprises ont subi des dégâts, 55 dans le Montreuillois.

Le passage de la tempête Ciaran, quelques se-

maines auparavant, a entraîné un afflux de dossiers d'indemnisation chez Groupama. Dans la région Nord-Est, le groupe en a reçu plus de 4 500, dont 20% concernent les inondations. 25% des dossiers traités par l'assureur relèvent des entreprises.

DES PERTES COLOSSALES

Pour les plus durement touchées, les pertes peuvent être colossales, à l'image de l'entreprise SBE, à Saint-Léonard, en périphérie de Boulogne-sur-Mer. Ses dommages dépasseraient les 15 M€. A deux reprises, les locaux du spécialiste de la réparation de matériels électroniques se sont retrouvés submergés par 50 cm d'eau, ce qui a provoqué l'arrêt de la production et la mise en chômage partiel des 400 salariés. L'entreprise, propriété depuis peu de Cordon Group (Eco121 n°133), a transféré une partie de ses équipes dans le gymnase de la ville, ainsi que dans ses unités de Tourcoing et au siège de Dinan, en Bretagne. Elle est aussi logée dans la mairie de Saint-Léonard.



©Département du Pas-de-Calais

« Nous avons connu trois inondations majeures, à chaque fois de plus en plus fortes, relate de son côté Marc Leroy, le dirigeant de la Société d'impression du Boulonnais (SIB). La troisième a touché 100% des stocks. Les dégâts sont très importants sur les équipements et le système électrique. Les équipements lourds ne seront pas relancés avant 2024. Nous avons près de 1 000 moteurs à démarrer. Le travail est d'autant plus considérable que nous n'avons ni chauffage, ni électricité, dans un milieu humide. » Celui qui est également vice-président de la CCI Littoral et administrateur du Medef estime les dégâts à au moins 2M€. L'entreprise a dû mettre ses 150 salariés au chômage technique, à l'exception d'une quinzaine chargés de nettoyer les lieux.

À QUI LA FAUTE ?

A l'heure où nous imprimons, l'évaluation des dégâts commençait seulement à être chiffrée : la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) évoquait ainsi une facture de 550 M€. Mais les questions suivent immédiatement. A commencer par celle-ci : A qui la faute ? Et que faire pour demain ? Car si les crues peuvent à l'évidence être considérées comme un événement climatique exceptionnel, il y avait déjà eu un précédent en 2002, avec des inondations de grande ampleur. La leçon a-t-elle été retenue ? « Nos appels aux collectivités locales n'ont pas

LA MOITIÉ DES PLUS DE 6 000 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS ONT ÉTÉ INONDÉES, AVEC PARFOIS DE GROS DÉGÂTS, COMME À LONGFOSSÉ (CI-DESSUS) SUR LA RD341. LE DÉPARTEMENT ÉVALUE LE MONTANT DES RÉPARATIONS À AU MOINS 50M€ EN PREMIÈRE APPROCHE.

DES MESURES EXCEPTIONNELLES D'AIDES

- Régime de catastrophe naturelle pour les entreprises et les exploitations agricoles. Il concerne les pertes d'exploitations et les dégâts subis.
- Fonds d'urgence de l'Etat de 50M€, destiné aux communes les plus frappées.
- Fonds exceptionnel de soutien de l'Etat de 80M€ pour les agriculteurs (y compris ceux de Bretagne et Normandie touchés par les tempêtes).
- Fonds d'urgence de 10 M€ débloqué par le Département du Pas-de-Calais.
- Report des cotisations sociales et des dispositifs d'activité partielle. Le dispositif peut être déclenché par toutes les entreprises ayant subi des pertes importantes.
- Avance remboursable de 10 à 50 K€ à taux zéro avec deux ans de franchise de la Région Hauts-de-France pour permettre aux entreprises de bénéficier rapidement de la trésorerie nécessaire pour faire face aux dommages subis avant la prise en charge par leur assurance.
- Subventions d'urgence de la Région pour les agriculteurs (jusqu'à 20 K€, et pour les communes jusqu'à 50 K€).
- Création d'une task-force entre la CCI Hauts-de-France, la Région et l'Etat, pour aller au contact des entreprises et les guider sur les démarches d'aide.
- Mesure d'urgence de l'Urssaf pour les employeurs et les travailleurs indépendants : report des échéances de cotisations, sans pénalités, ni majorations de retard.

été entendus », se lamente Marc Leroy. Il explique ainsi qu'il y avait plus d'un mètre de limon dans la Liane qui n'a pas été draguée. Ce qui aurait pu réduire d'autant la montée des eaux...

Un énorme travail pour sécuriser certaines zones s'avère nécessaire. Une fois que les travaux de réparation auront été effectués, que se passera-t-il ? « Soit on déménage tous, soit on traite les choses pour qu'elles ne se reproduisent plus », lance Marc Leroy. Si c'est pour remettre en état et que ça saute tout de suite après, quel est l'intérêt ? Il faut se mettre autour de la table avec les collectivités. Si on veut conserver la zone industrielle, il faut s'en donner les moyens. »

Mais sera-t-il possible de garder les entreprises à l'endroit où elles se trouvent aujourd'hui ? Faudra-t-il construire plus loin que les berges ? Les entreprises préféreront-elles s'installer là où elles ne risquent plus d'être inondées ? Et quelle sera l'attitude des assureurs ? Refuseront-ils d'assurer des entreprises trop exposées



©Groupama Nord-Est



aux risques ? « Le sujet des cotisations se retrouve exacerbé dans ces moments très médiatisés, explique Jean-François Lemaire (Groupama). Les inondations dans le Pas-de-Calais ont été spectaculaires, mais elles ont fait moins de dégâts que la tempête Ciaran. Dans l'assurance, il faut que le risque soit aléatoire, sinon ce n'est plus assurable. Si les phénomènes climatiques augmentent et deviennent plus intenses, les assureurs se poseront bien sûr des questions. En attendant, il faut que les collectivités et l'Etat engagent les travaux. Je pense que nous pouvons gérer le problème. Prenons l'exemple des Pays-Bas. Le pays vit

VALEO AU SOUTIEN DE SES SALARIÉS SINISTRÉS

Un appel aux dons. De nombreux salariés de Valeo ont été touchés par les inondations. Certains ont dû évacuer leur maison, ce qui les a obligés à manger à l'extérieur ou à effectuer des trajets plus longs pour rejoindre leur travail. Pour aider leurs collègues à affronter ces dépenses supplémentaires, la direction de l'équipementier automobile et les syndicats ont signé un accord permettant d'ouvrir une cagnotte et un compteur de congés.

La cagnotte sera gérée par le Comité social et économique (CSE) du site d'Étales de Valeo. Les élus du CSE décideront des sommes à verser, sur la base de justificatifs. L'aide se déclinera aussi en jours de congés supplémentaires. Un compteur de congés a été ouvert, permettant à des salariés de faire don de jours de congés à leurs collègues. De son côté, la direction s'est engagée à donner 20 jours de congés et à verser 15K€ dans la cagnotte.

sous le niveau de la mer, mais il n'est pas inondé. »

Le conseil régional, qui tenait une séance plénière le 22 novembre, a pris les devants sur le dossier. Non seulement en ouvrant les vannes des aides, mais aussi en se positionnant pour une remise à plat complète des dispositifs existants et de leur gouvernance. Une forme d'expérimentation avant peut-être des évolutions législatives. « Ce n'est pas notre compétence, mais on a envie de faire le job. Qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui ne marche plus ? interroge Jacques Coulon, vice-président de la collectivité. Notre ambition est de poser les bases d'une transformation profonde du système, avec des acteurs qu'on aimerait moins nombreux et plus grands pour pouvoir mutualiser et avoir plus d'ingénierie » ■ Yann Suty



Les stories Instagram du chef Alexandre Gauthier après les inondations qui ont submergé la Grenouillère



LA GRENOUILLÈRE, TOUCHÉE MAIS PAS COULÉE

Les digues n'ont pas tenu. La Canche a débordé et submergé La Grenouillère. Le restaurant doublement étoilé du chef Alexandre Gauthier accuse des dégâts considérables. La direction de l'établissement nous a confié que la partie historique du bâtiment serait difficile à garder. La partie contemporaine a, elle, mieux résisté. Les huttes servant de chambres ont été englouties. Les architectes sont déjà sur place, à la recherche de solutions. Cependant, l'énormité des travaux empêche d'avoir de la visibilité sur le temps nécessaire pour les réaliser. D'autant plus que les banques et les assurances n'avaient toujours pas donné de réponse une dizaine de jours après l'inondation. Les équipes du restaurant acceptent avec résignation de ne pas

être la priorité des collectivités locales. D'ailleurs, ce sont elles qui sont à pied d'œuvre pour reconstruire les digues de La Canche...

La Grenouillère va rester fermée jusqu'à nouvel ordre. Alexandre Gauthier ne baisse cependant pas les bras. Car le chef a bien l'intention de décrocher sa troisième étoile. « *On repart de 0, mais le challenge, c'est de retrouver l'âme de la Grenouillère, tout en se réinventant* », explique la direction. Un grand chef peut être comparé à un sportif de haut niveau. Alexandre Gauthier ne peut pas se permettre de ne pas exercer pendant le temps des travaux. Des initiatives vont très bientôt être lancées. Parmi les pistes explorées figurent des apparitions à Paris ■ Y.S.

www.gallorema.fr    

De beaux engins entre de bonnes mains

GALLOREMA vous souhaite de bonnes fêtes !



Gallorema Marne
ZA 7 rue Jean Monnet 51500 **SILLERY**
03 26 49 15 01

Gallorema Aube
ZA Coulmet 10450 **BRÉVIANDES**
03 25 49 53 55

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : SAINT-QUENTIN

JOUE SES ATOUTS PÉRIPHÉRIQUES

L'agglomération axonaise a accumulé implantations et créations d'emplois en quelques mois. Le fruit d'une stratégie active qui s'appuie sur les atouts singuliers d'un territoire périphérique mais très dynamique.

Frédérique Macarez (photo) ne crie pas victoire. La maire et présidente de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin n'en savoure pas moins les dernières très bonnes nouvelles économiques pour son territoire. Les développements endogènes d'entreprises et les implantations ont déjà permis de voir le taux de chômage reculer de pas moins de 7% en un an. Et les projets continuent de se profiler, même si le groupe de cosmétiques Clarins, qui devait investir 100 M€ et créer quelques centaines d'emplois, a fini par renoncer à son implantation. Mais derrière ce revers, un autre cosméticien majeur, le leader mondial L'Oréal, va lui conforter les deux usines qu'il possède sur le territoire : Socopros (280 salariés), va investir 25 M€ dans une nouvelle ligne de production d'ici à 2025. Et son unité de Gauchy (Fapagau), qui emploie 300 personnes, va s'enrichir elle aussi d'une extension. Dans le même univers, le groupe Vabel (qui vient de racheter Sarbec, Eco121 n° 134), a déjà embauché 120 personnes depuis 2015 et porte lui aussi un projet d'extension. Dans un autre univers, TH Groupe (photo), fabricant de logements préfabriqués, a annoncé sa venue il y a quelques semaines (Eco121 n°134), avec 100 emplois à la clé.

CULTURE INDUSTRIELLE

« Nous avons un terreau industriel important et une industrie encore très présente et puissante », se félicite l'élue locale, évoquant aussi les unités de Mondelez (Lu), Nestlé, voire Bonduelle un peu plus loin, ou encore Yamaha qui développe désormais des vélos électriques dans l'ex-usine Motobécane. Avec ce tissu demeure une culture in-



« CHEZ NOUS LE TEMPS DE TRANSPORT QUOTIDIEN EST DE 15 MN ! »
FRÉDÉRIQUE MACAREZ

dustrielle et une main d'œuvre disponible qui sont de vrais arguments, en plus d'un bon positionnement géographique, au croisement de deux autoroutes vers le Benelux, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne d'un côté, la région parisienne de l'autre. Mais Frédérique Macarez souligne aussi son statut de ville moyenne comme un autre atout. « La vie est moins chère, on devient propriétaire plus facilement. Et vous n'avez pas les difficultés d'accès au travail. On peut tout faire à pied. Chez nous, le temps de transport quotidien est de 15 minutes ! Ce sont des choses qu'un chef d'entreprise regarde quand il s'implante ».

Les développements économiques récents ont consommé beaucoup d'es-

paces (même si TH Groupe s'implante sur une friche) et l'agglomération commence à manquer de foncier. Il lui reste seulement une quinzaine d'hectares, sachant que la réglementation Zéro Artificialisation Nette réduit ses marges. Une ressource qui lui sera sûrement utile pour valoriser sa toute récente labellisation « *Territoires d'Industrie* », élargie à plusieurs collectivités de Haute Picardie. Mais le territoire ne parie pas que sur la pure production. Depuis quelques années, il a identifié le robotique, mariage de la robotique et du digital, comme filière d'avenir. Un club d'entreprises est du reste mobilisé autour de cette thématique pour animer un écosystème dédié à la fois aux entreprises existantes mais aussi pour favoriser l'incubation de jeunes pousses, en lien avec Euratechnologies.

Signe d'une cristallisation certaine, cette démarche vient d'aboutir à la création d'une école d'ingénieurs publique en logistique intelligente ■

Olivier Ducuing

BUREAUX : LILLE ENTRE DEUX EAUX AU 3E TRIMESTRE

METROPOLE LILLOISE. Avec 151 000 m² depuis le début de l'année, Lille conforte sa deuxième place sur le podium des régions. Malgré une activité en baisse, le marché pourrait atteindre les 200 000 m² sur l'année selon les professionnels.

Le marché tertiaire de la métropole lilloise poursuit sa mue. Les chiffres du troisième trimestre le confirment : en ces temps troublés par une conjoncture plus qu'instable, la seconde main est plébiscitée, tout comme les projets immobiliers plus modestes. En cause, les nou-

veaux modes de travail entraînés par la crise sanitaire et, sans doute, la volonté des entreprises de diminuer leurs charges fixes. Résultat : de janvier à septembre, les programmes de plus de 5 000 m² ont chuté de 40% par rapport à 2022. Parmi les plus grosses transactions de l'année, citons celle du gestionnaire RTE avec son futur siège de 12 000 m² en construction au sein du pro-

gramme mixte Metropolitan Square (87 000 m²). Ce dernier est en développement en lieu et place de l'ancien siège de la MEL, rue du Ballon à Lille.

Dans l'ensemble, après un gros ralentissement au second trimestre 2023 (30 800 m², contre 42 600 au trimestre précédent), le tertiaire lillois « a repris des couleurs » au troisième trimestre, note l'Observatoire des bureaux dans sa dernière étude. En effet, 54 500 m² ont été transactés dans le neuf et la seconde main. Une performance « bien supérieure à ce que l'on est habituellement en droit d'attendre d'un troisième trimestre », estime l'Observatoire. Le niveau global du marché s'établit à près de 128 000 m² signés depuis janvier. Avec les comptes propres (inférieurs aux deux dernières années), le marché tertiaire lillois atteint ainsi 150 900 m² avec 260 opérations. Soit un repli de 15% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Ce qui n'empêche pas la capitale des Flandres de garder la deuxième place du podium des régions, derrière Lyon, relève BNP Paribas Real Estate. Selon la société de conseil en immobilier d'entreprise, Lille reste en bonne voie pour accrocher les 200 000 m² d'ici à fin 2023 ■ J.K.



LOGEMENT D'INSERTION : VILOGIA MONTE CHEZ SOLIHA BLI HAUTS-DE-FRANCE

VILLENEUVE D'ASCQ. En ouvrant son capital, SOLIHA dispose des moyens nécessaires pour accélérer la rénovation de son parc de logements, parmi les plus anciens de l'Hexagone.

Rapprochement dans le secteur de l'habitat. En accueillant à son capital le bailleur social Vilogia, le bâtisseur de logement d'insertion SOLIHA BLI Hauts-de-France consolide ses fondations. Dans l'escarcelle, Vilogia apporte 1 M€ et gonfle le parc de SOLIHA de 500 logements (essentiellement en métropole lilloise). Faisant grimper ce dernier à 2 500 logements individuels entièrement dédiés aux plus démunis. Née en 2015 de la fusion des réseaux PACT et Habitat et Développement, l'association SOLIHA fédère une dizaine d'antennes locales dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne et les Ardennes. Elle compte également une structure de maîtrise d'ouvrage d'insertion et une union territoriale. Pour un ensemble de 550 salariés et 350 administrateurs bénévoles.

« Recevoir des ressources était plus facile avant. D'où la nécessité pour des acteurs comme nous de nouer des partenariats avec des plus grands. L'arrivée de Vilogia va renforcer notre modèle économique », assure Marcel-Alain Lequenne, président



de SOLIHA BLI Hauts-de-France. Rejoint par Philippe Rémignon, président de Vilogia (85 000 logements en France) : « Contrairement à SOLIHA, Vilogia est moins dans l'accompagnement social. Ce rapprochement nous permettra d'accentuer l'un de nos piliers d'entreprise à mission, celui de l'accompagnement solidaire ».

Pour Philippe Beauchamps, élu président de SOLIHA BLI Hauts-de-France suite à l'ouverture du capital, « les besoins en matière de logements pour les plus pauvres sont énormes et les compétences des deux partenaires sont partagées ». Celles-ci seront rapidement mobilisées, notamment pour la rénovation du parc de SOLIHA, essentiellement constitué de passoires thermiques (exceptés les 500 nouveaux biens Vilogia). SOLIHA prévoit de rénover 60 à 80 logements par an, avant d'actionner le levier du développement de son patrimoine. La quête de financeurs est lancée ■ J.K.

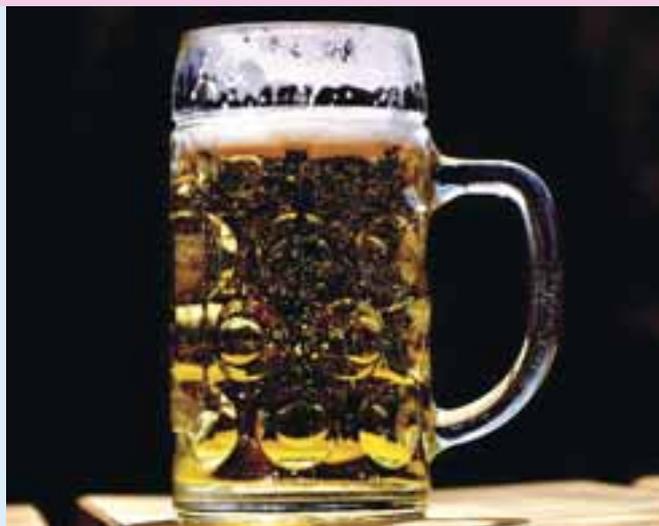


L'hôpital de Lens toujours en situation critique

Le centre hospitalier de Lens va un peu mieux mais reste en situation financière toujours critique. C'est en résumé le contenu du rapport de la chambre des comptes sur cet établissement qui avait du reste été placé sous administration provisoire en 2020. Les magistrats relèvent qu'après une chute d'activité liée au Covid, l'activité hospitalière est remontée depuis 2021 avec une amélioration des taux d'occupation et l'entrée en vigueur de réorganisations. Une tendance confirmée en 2022, première année de mise en œuvre d'un pacte de performances médico-économiques « Ambitions 2025 ». Mais loin de sortir le centre de l'ornière. « *Malgré son amélioration constatée, la situation financière (...) reste critique et constamment dépendante des concours financiers de l'Etat* » pointe la chambre, qui souligne en outre que le coût prévisionnel de construction du nouvel hôpital (476 M€) a augmenté de 45% depuis 2020...

LA CITÉ DE LA BIÈRE FERMENTERA À BAILLEUL

Le conseil régional a retenu la candidature de Bailleul pour héberger sa future Cité de la bière. Seuls quatre territoires s'étaient positionnés sur cet appel à candidatures, et le choix s'est opéré entre Bailleul et la Pévèle-Carembault. La Cité de la bière prendra place dans la friche de l'ancienne filature Nordlys. Le projet est chiffré par Bailleul à quelque 20 M€, incluant un lieu d'exposition, des espaces découverte, ainsi que des lieux festifs et de restauration. Il aspire à un rayonnement non seulement régional mais aussi national de tourisme brassicole.



TOUR DE FRANCE LILLOIS

La grande boucle de 2025 débutera ses premiers tours de roue à Lille, ville de départ après Copenhague, Bilbao et Florence. Il s'agit du fruit d'une candidature croisée entre la MEL, la Région et le département du Nord. Lille avait déjà été ville de départ en 1994. A chaque édition, environ 250 collectivités se portent candidates au statut de ville étape. Le Tour de France se présente comme le troisième plus grand événement sportif à l'échelle mondiale avec de grosses retombées économiques directes et indirectes à travers l'effet de loupe produit. Le Tour est retransmis dans 190 pays. L'organisateur ASO estime qu'un euro investi produit de 3 à 10 euros de retombées.



Territoires d'industrie met sa carte à jour

L'Etat a élaboré sa nouvelle carte du programme « Territoires d'industrie ». A l'issue d'un processus de candidatures entre juin et septembre, ce sont au total 183 territoires nationaux (contre 149 en première phase) qui s'inscrivent dans cette nouvelle étape. Le dispositif, lancé en 2018 vise à redonner aux acteurs locaux les moyens de relancer l'activité industrielle dans les villes moyennes et les zones rurales. Dans



les Hauts-de-France, 18 territoires ont été labellisés, soit quatre de plus que lors de la première phase, dont le territoire Haute-Picardie. Au total, l'Etat mobilise 100 M€. Plus de 2 150 actions ont déjà été identifiées par les territoires nouvellement labellisés pour accélérer la réindustrialisation, sur des sujets tels que le foncier industriel, la transition écologique, l'innovation, ou encore les compétences et l'attractivité des métiers. Les porteurs de projets pourront déposer des demandes d'aide à partir de janvier 2024.

BÂTIMENT : DUJARDIN BASCULE DANS LA BENNE DU GROUPE ALTYN



L'entreprise Dujardin clôture le dernier chapitre de son histoire familiale. La spécialiste des travaux de gros œuvre et d'isolation thermique de bâtiments résidentiels et tertiaires vient d'être rachetée par le groupe nantais Altyn. Fondée en 1972, Dujardin est basée à Roubaix. Grâce à ses chantiers réalisés pour les bailleurs sociaux et les collectivités, elle a réalisé l'an dernier 15,5 M€ de chiffre d'affaires avec 32 personnes. Vincent Dujardin reste à la tête de la société. Via l'acquisition de celle-ci, Altyn renforce ainsi sa présence dans la métropole lilloise où le groupe est présent, à Lille et à Roubaix, depuis 2014. « Ce rapprochement va permettre au groupe ALTYN de répondre à des projets de grande envergure sur le territoire », indique le Nantais, qui emploie 650 personnes, à travers 12 implantations. Il vise les 100 M€ de chiffre d'affaires fin 2023.

AUTO-MOTO : LEMPEREUR EMPILE LES ACQUISITIONS

Jean Paul Lempereur et son fils Maxence, à la tête du Groupe Lempereur, viennent de mettre la main sur la concession amiénoise BMW Motorrad, jusqu'alors exploitée sous le nom Ultimate 80. L'entreprise familiale renforce ainsi ses positions en région et son développement dans le milieu de la moto. En juin dernier, elle inaugurait en grande pompe sa Motovalley à Arras. Tout en poursuivant la construction de sa nouvelle concession moto attendue à Boulogne-sur-Mer au printemps

prochain. Mais le groupe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il annonce également avoir repris les concessions, auto cette fois, Nissan et Seat de Béthune aux mains de Groupe Roger. Par ailleurs, le Groupe Lempereur dit avoir jeté son dévolu sur la concession Hyundai d'Arras exploitée sous le nom Autoleader. Enfin, il vient de déposer un dossier auprès de l'Autorité de la concurrence pour le rachat en janvier prochain de la concession BMW et Mini de Valenciennes.



Caudry : l'usine Buitoni bientôt reprise par l'italien Italtpizza ?

Mise en cause dans l'affaire de contamination par la bactérie E. Coli, l'usine Buitoni de Nestlé à Caudry avait définitivement fermé ses portes en mars dernier. Le mois suivant, le maire de la ville Frédéric Bricout annonçait trois repreneurs potentiels, apportant beaucoup d'espoir aux 125 salariés. Aujourd'hui, Nestlé dit être en négociations exclusives avec un industriel, le fabricant italien de pizzas surgelées Italtpizza. Quatrième producteur de pizzas surgelées au monde, le groupe emploie près de 1 800 salariés au sein de cinq unités de production en Italie et en Espagne. Nestlé « espère finaliser le projet d'acquisition début 2024 ». Si tel est le cas, Italtpizza devrait investir 10 M€ dans l'usine nordiste pour nourrir ses ambitions dans le Nord de l'Europe. L'industriel prévoit de reprendre 40 salariés en 2024, puis 30 autres l'année suivante et de porter les effectifs à 140 à terme, selon Roland Lescure, ministre de l'Industrie. Qui précise que l'usine ne produira plus de pizzas à pâte crue mais des produits à pâte cuite.

REDISON, FABRICANT DE BATTERIE CONNECTÉE, LIQUIDÉ

Le batteur amateur Jérôme Dron créait en 2017, avec le soutien de l'incubateur Cré'Innov, la société Redison. Cette dernière fabriquait et commercialisait des capteurs connectés, associés à une appli mobile et un pad d'entraînement, permettant d'apprendre à jouer de la batterie n'importe où. Incubé et installé au Louvre-Lens Vallée, Redison avait levé en 2018 1 M€ auprès d'investisseurs privés et du fonds d'investissement NCI. Avec l'objectif de financer son arrivée outre-Atlantique. Sauf qu'en octobre dernier, le tribunal de commerce d'Arras a prononcé la liquidation judiciaire de l'entreprise, après sa mise en redressement quelques mois plus tôt. En 2020, Elle employait six personnes pour 1 M€ de chiffre d'affaires et prévoyait le recrutement de trois développeurs. Redison comptait réaliser 7 M€ de ventes avec une vingtaine de salariés en 2022.

RAYONNAGES : PROVOST RENFORCE SON OUTIL DE PRODUCTION

NEVILLE EN FERRAIN. Le groupe industriel et familial a acquis une machine de pointe pour fabriquer sa nouvelle gamme de rayonnage industriel de grande taille.

Provost Distribution vient d'investir 3M€ pour s'offrir une machine profileuse sur son site d'Halluin. Longue de 60 mètres, il s'agit de la plus grande ligne de production du fabricant, concepteur et aménageur d'espaces de travail qui fête ses 60 ans cette année. Mise en service fin septembre, elle lui permet de fabriquer des pièces en acier nécessaires à la fabrication d'une nouvelle gamme de rayonnage industriel XXL, conçue pour stocker des produits longs (tubes en acier et PVC, plaques de bois). Les premières commandes ont été livrées début novembre.

L'acquisition de cet équipement de pointe doit permettre à Provost de renforcer sa position de leader français de la fabrication de rayonnage (et

sixième européen). « *Ce n'est pas parce qu'on a de très grosses parts de marché qu'il ne faut pas s'améliorer* », explique François Bontemps, le directeur général. Le nouvel outil vise aussi à aller conquérir des parts de marché en Allemagne et en Pologne.

COMMANDE EXCEPTIONNELLE

Créée en 1963, Provost est toujours aux mains de la famille fondatrice. Les deux filles du fondateur détiennent 85% du capital. Le reste se répartit entre salariés, banques et investisseurs. L'entreprise réalise habituellement un chiffre d'affaires de 160 M€, dont 30% à l'export, mais celui de cette année devrait connaître une envolée, en raison d'une commande exceptionnelle. Provost a en effet réalisé l'aménagement d'un entrepôt de stockage de 200 000 m² en Pologne appartenant au géant allemand de l'e-commerce Zalando. Le chantier a mobilisé pas moins de 60 personnes, pendant 14 mois.

L'entreprise labellisée France Origine Garantie depuis 2015 reçoit en moyenne 30 000 commandes par an, pour un montant moyen de



4,5 K€. « *La majorité de nos clients sont des Pme-Pmi* », rapporte François Bontemps. 50% des commandes concernent des produits hors du standard. L'entreprise, présidée par Franck Monoyez, emploie 800 salariés, dont 350 à 400 dans les Hauts-de-France, 250 au siège de Neuville-en-Ferrain et 120 à 130 dans son usine d'Halluin ■ **Y.S.**

CARTER-CASH PASSE LA SECONDE POUR LES INITIATIVES ÉCORESPONSABLES

LAMBRES-LEZ-DOUAI.

Le distributeur de pièces et accessoires automobiles utilise son magasin douaisien comme le laboratoire de sa stratégie RSE.

Carter-Cash a transformé son point de vente de Lambres-lez-Douai en magasin pilote de sa stratégie RSE. Depuis un an, le distributeur de pneus, pièces et accessoires automobile, filiale du groupe Mobivia, y teste toute une série d'initiatives, de la vente à la mise en place de nouveaux services. Après avoir été le premier à vendre des huiles de moteur en vrac libre-service ou bien avoir proposé de la location d'outillages, il a décidé de supprimer ses produits dits « *gadgets* » peu compatibles avec le développement durable, tels que les sapins désodorisants, les ampoules de tuning, les couvre-volant en silicone ou les lingettes nettoyantes à usage unique...

Le succès de certaines idées ont d'ores et déjà abouti au déploiement dans le réseau national de Carter-Cash. C'est le cas de la vente en vrac des huiles moteurs qui sera proposée dans une vingtaine de magasins d'ici à fin 2023, avant de passer dans l'ensemble du réseau en 2024.

Tous les magasins Carter-Cash proposent la vente de produits régénérés — dont certains permettent des économies de carburant, à l'instar de ceux pour le nettoyage de moteur — et de produits reconditionnés, des alternateurs aux étriers de freins, en passant par les pneus. « *Il nous faut apprendre à faire du commerce autrement et faire différemment*, estime William Ternynck, le directeur développement durable. *Et ce sans perdre de vue notre clientèle cible, celle pour*



qui l'entretien de leur véhicule est compliqué pour des raisons budgétaires. »

Son positionnement hard discount et son accessibilité ont permis à Carter-Cash (qui ne communique pas son chiffre d'affaires) de voir sa croissance « *dopée* » pour « *des questions de pouvoir d'achat* » depuis le Covid. Pour l'instant, l'enseigne aux 100 points de vente et 1 200 salariés se concentre sur le déroulement de sa stratégie RSE au sein de son réseau, avant de programmer de nouvelles ouvertures de magasins ■ **J.K.**

INDUSTRIE

MECAWARE ET GREENDOT FONT FLEURIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHEZ BRIDGESTONE

BETHUNE. La SIG, en charge de la revitalisation de l'ex usine Bridgestone, signe une double implantation industrielle avec Mecaware et Green Dot. 180 emplois à la clef.

Le français Mecaware et l'allemand Green Dot ont formalisé le 16 novembre leur implantation sur le site Bridgestone à l'occasion d'une cérémonie symbolique de remise des clés. SIG, filiale de Log's en charge de l'aménagement de l'ancienne usine de pneumatiques, affiche ainsi un taux d'occupation de 73%, avec de surcroît un autre projet qui pourrait se concrétiser à très court terme.

Mecaware est une jeune entreprise née en décembre 2020 autour de la valorisation des batteries en fin de vie. Elle récupère les métaux rares comme le lithium, le nickel, le cadmium ou le manganèse, avec une technologie présentée comme disruptive. Mecaware dissout le broyat de la masse noire des batteries sans énergie, sans acide et sans effluent. Un premier pilote est implanté à Villeurbanne (photo), et son grand frère a vocation à être déployé à Béthune avec un pilote semi-industriel qui devrait voir le jour dès la fin 2025, avant le passage au stade industriel espéré en 2028, sous le nom Separ8. Le projet associe de nombreux partenaires parmi lesquels MTB Group, Circuli-ion, mais aussi deux labos, ICBMS et LRCS, l'INERIS ainsi que deux sociétés d'ingénierie, Neo-Eco et Weloop. L'investissement n'est pas encore précisé à ce stade mais l'unité, qui s'étendra sur 27 000 m², devrait générer plus d'une centaine d'emplois d'ici 2027, annonce l'entreprise.

Green Dot, de son côté, intervient dans le recyclage du plastique. Le groupe allemand (550 salariés, 400 M€ de CA) va implanter sa première usine française à Béthune, où il retient 24 000 m². Il s'agira d'une unité de préparation matière avant pyrolyse. La chimie utilisée, chez des crackers partenaires, permet de refabriquer des polymères vierges à partir de déchets



plastiques de qualité moyenne qui auraient été incinérés sans cette solution. Le groupe annonce un investissement de plus de 30 M€ pour une unité qui devrait débuter avec une capacité de 17 000 tonnes en 2025, et qui serait portée autour de 90 000 tonnes à terme. L'usine permettrait de créer 50 emplois sous trois ans, 80 à terme ■

Olivier Ducuing

UN CHIEN GUIDE, ÇA CHANGE LA VIE !

Depuis 70 ans, l'Association Chiens Guides d'Aveugles oeuvre pour **améliorer et sécuriser** le déplacement des personnes non ou malvoyantes en leur remettant, **gratuitement**, des **CHIENS GUIDES** ou des **CANNES ÉLECTRONIQUES**.

Chacun a un rôle à jouer ! Par un **don** ou une action qui **engage** vos collaborateurs envers nos actions, vous agissez directement pour **l'autonomie** et la **mobilité** des personnes aveugles ou malvoyantes. Contactez-nous pour en savoir plus sur les différentes formes de **soutien**.

WWW.CHIEN-GUIDE.ORG



CONJONCTURE : DÉFAILLANCES EN CASCADE

RÉGION. Simple coïncidence ou début de tendance lourde ? Le fait est que plusieurs entreprises notoires mordent la poussière concomitamment. Petit tour de piste, non exhaustif.

Draka et Desseilles à Calais, Valdunes à Leffrinckoucke et Trith-Saint-Léger, Concept 1900 à Laon, Innovent à Villeneuve d'Ascq (lire p 36) ou encore Naos, à Chasseneuil du Poitou, mais avec des conséquences en région... On ne compte plus les entreprises en difficulté ces dernières semaines, sur un rythme qu'on n'avait pas connu depuis bien longtemps. Est-ce le signe d'un durcissement de la politique des URS-SAF en matière d'assignation et d'un retournement de conjoncture ? On peut le craindre au vu des signaux d'alerte macro-économiques qui commencent à clignoter. Pour autant, chaque cas est strictement individuel.

Le Calais fait particulièrement la grimace. Citons d'abord la fin définitive de l'aventure **Meccano**. Le territoire subit aussi la décision de la direction de **Draka Comteq**, filiale de l'italien Prysman, de fermer son unité spécialisée dans la production de câbles à fibre optique. Avec la fin annoncée du plan très haut débit en France et l'incapacité d'acquérir de nouveaux marchés à l'export, le site ne produit plus qu'à 45% de son potentiel. Et la situation ne peut que s'aggraver avec une décroissance attendue de 20% par an en 2023 et 2024, avec « *des pertes significatives attendues dès 2024* ». La production de l'usine, qui emploie 82 salariés, sera transférée dans les unités du groupe en Seine-et-Marne et en Isère. Draka s'engage « *à tout mettre en œuvre pour soutenir les collaborateurs* », et proposera un poste en CDI à tous salariés intéressés par la mobilité au sein d'une des 9 usines du groupe dans l'Hexagone.

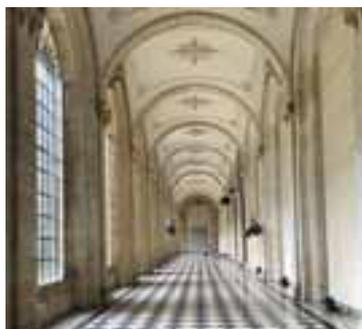
Le dentellier **Desseilles**, également à Calais, en redressement judiciaire, est



quant à lui dans l'espoir d'un repreneur. L'entreprise compte 87 salariés. Prochaine audience prévue le 21 décembre.

DES PROJETS TOURISTIQUES PERTURBÉS

Le cas **Valdunes** est différent. C'est l'abandon de son actionnaire chinois il y a plusieurs mois qui a plongé le dernier fabricant d'essieux et de roues ferroviaires dans les affres du redressement judiciaire. Le groupe chinois affirme avoir investi 150 M€ en dix ans dans l'entreprise qui compte deux unités, à Leffrinckoucke, près de Dunkerque, et Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes. Soit 330 salariés au total. Mais elle essuierait des pertes à hauteur de 15 M€ l'an (pour un chiffre d'affaires de 68,5 M€). La recherche d'un repreneur va donc pouvoir s'activer de façon plus efficace désormais que la procédure collective est enclenchée.



LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE SE VEUT RASSURANT POUR VALDUNES JUSQU'AU PRINTEMPS

Selon le ministre de l'Industrie Roland Lescure, le redressement judiciaire va permettre d'assurer l'activité de l'entreprise au moins jusqu'en fin d'année, voire jusqu'à mars 2024.

Concept 1900, à Saint-Gobain, dans l'Aisne (près de Laon), voit ses manèges s'arrêter définitivement de tourner. L'entreprise, fabricante de carrousels traditionnels, remarquée par des marques de luxe, par exemple pour des défilés Chanel ou Vuitton, exportait 70% de sa production. Elle avait connu plusieurs dépôts de bilan, mais celui-ci, qui serait largement dû aux pertes de marchés russes, s'achève donc par une liquidation pure et simple. L'entreprise employait 39 salariés.

Dans un autre domaine et dans une autre région, le groupe hôtelier **Naos** est lui aussi placé en redressement judiciaire depuis le 2 novembre par le tribunal de commerce de Poitiers. Une procédure qui intéresse pourtant les Hauts-de-France au premier chef car cet opérateur était celui qui devait porter la partie hôtelière du projet majeur de transformation-rénovation de l'**abbaye Saint-Vaast** en plein centre d'Arras (70 M€). C'est aussi Naos qui a signé pour la création d'un hôtel Dune en front de mer au Touquet, aux lieu et place de l'ancien Aqualud ■ **O.D.**

la réussite est en vous



1^{re} banque des entreprises*
pour la 14^e année consécutive.

Alors forcément, on essaie de vous surprendre autrement.

*Étude Kantar PME-PMI 2023 - Banques Populaires - 1^{re} banque des PME
BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 euros
Siège social : 1 promenade Germaine Sablon - 75003 PARIS - RCS Paris n° 483 456 042 - **ROSA PARIS**



RAMERY VEUT SE MÉTAMORPHOSER DANS LES 10 ANS

ERQUINCHEN-LYS. Le groupe familial accélère sa mutation vers la valeur ajoutée, l'ingénierie et la décarbonation.

Ramery n'a pas l'intention d'évoluer au fil de l'eau mais bien de maîtriser son destin. Son dirigeant familial Matthieu Ramery (2e à gauche sur la photo) a fait plancher les six directeurs généraux de son équipe de direction pour projeter le groupe à horizon 10 ans et enclencher dès maintenant sa métamorphose face aux grands défis. De quatre grands métiers, Ramery va passer à « cinq orientations stratégiques interconnectées » dont disparaissent les mots immobilier et construction, mais où apparaissent notamment l'ingénierie conseil, la promotion-construction de demain, et la production et la distribution d'énergies renouvelables. « On va changer de périmètre en développant de nouvelles activités et des diversifications », décrypte Matthieu Ramery qui souligne la bonne santé du

groupe, en croissance, profitable et très peu endetté, qui facilite cette évolution. « Il faut se transformer quand ça va bien ».

L'un des grands objectifs est de remonter dans la chaîne de valeur de la construction. C'est dans ce sens que le groupe a acquis il y a quelques mois une petite société d'ingénierie de Villeneuve-d'Ascq, DCI (10 salariés), et affiche un gros appétit de croissance externe. Ce positionnement amont doit aussi favoriser le déploiement de solutions plus efficaces, y compris pour industrialiser les modes constructifs. C'est aussi en creux la raison du désengagement annoncé de la promotion immobilière grand public, pour se concentrer sur le seul secteur B to B.

Ramery va par ailleurs pousser les feux de l'économie circulaire, secteur dans lequel il est déjà bien présent : le groupe gère 500 000 tonnes de déchets par an, dont il valorise déjà 85%. Signe des ambitions réaffirmées de Ramery, il vient d'acquérir un acteur landais, Valpaq, spécialisé dans la valorisation de pneus (20 000 T/an). Enfin, il entend devenir un acteur de production et de



RAMERY EN BREF

CRÉATION : 1972
EFFECTIFS : 2 700
CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 :
610 M€ (+9%)

distribution d'énergies renouvelables. Il travaille ainsi sur une friche de Violaines (ex-centrale à charbon) avec Engie Green, pour y installer une centrale solaire de 15 MW.

« Notre terrain de jeu sur les cinq axes stratégiques est le territoire national », lance Matthieu Ramery qui souligne aussi le temps long dans lequel s'inscrit l'entreprise ■ **O.D.**

TRAVAUX EN HAUTEUR : AVEC EVOLEM, NORD ACCESS VISE LES PLUS HAUTS

AVELIN. L'entreprise de maintenance industrielle en hauteur vient de céder la majorité de son capital au family office Evolem. Objectif : renforcer certains marchés pour tripler à horizon 2028.

En une décennie d'existence, Nord Access est devenu une belle (et discrète) entreprise de 200 salariés aux 30 M€ de chiffre d'affaires. Qu'elle réalise dans les travaux et la maintenance industrielle en hauteur et milieux confinés en France et en Belgique. Nord Access intervient, entre autres, dans les secteurs de la chimie, de l'énergie, de l'agroalimentaire, de l'industrie automobile mais aussi chez les cimentiers. Parmi ses clients, citons Veolia, Lafarge, Arcelor Mittal en région ou bien Sica Atlantique à La Rochelle.



Pour les prochaines années, le fondateur Alexis Dumortier - qui dirige la société au côté de Cédric Monnaert-ambitionne d'atteindre les sommets. Via un LBO, il vient de céder la majorité de sa société au family office lyonnais Evolem. Celui-ci réalise ainsi sa toute première opération en région

Hauts-de-France. « Nous devenons actionnaire majoritaire non exécutif. Nous venons en complément des équipes dirigeantes, en appui et en aide dans la prise de décisions stratégiques telles que des opérations de croissance externe, insiste Julien De Bussy, directeur de l'investissement d'Evolem. Les Dg restent aux manettes ».

Au côté de ce nouvel actionnaire, le groupe Nord Access entend accélérer son développement dans l'Hexagone et en Belgique, tout en ayant dans le viseur les pays limitrophes. L'entreprise d'Avélin prévoit également de renforcer certaines de ses verticales métiers, notamment l'éolien, le nucléaire ou encore le désamiantage. Le plan de développement s'annonce ambitieux : le dirigeant fondateur et Evolem visent à tripler la taille de Nord Access dans les cinq ans. « Une fois l'objectif atteint, Nord Access se posera la question de changer de partenaire ou non », conclut Julien De Bussy ■ **J.K.**

CONEX S'ADOSSE À 21 INVEST FRANCE

ORCHIES. Le leader français des logiciels de gestion des procédures douanières cède la majorité de son capital pour accélérer son internationalisation.

« **M**on père et moi avons eu une réflexion stratégique pour savoir si nous poursuivions notre dynamique de croissance seuls ou en nous adossant à un partenaire. Nous voulons encore croître mais il nous fallait du carburant financier et des compétences ». Bernard Gruson, nouveau Pdg de Conex (ici au côté de son père Alban, le fondateur), justifie ainsi l'entrée majoritaire de 21 Invest France à son capital. Les deux hommes participent du reste à la levée de fonds, non précisée.

Conex, né il y a près de 40 ans, est devenue au fil des ans le numéro un français des logiciels de gestion des procédures douanières et sécuritaires, et revendique les deux tiers du marché national. L'entreprise compte 60 salariés pour un chiffre d'affaires de 12 M€. Basée à Orchies, elle détient plusieurs fi-

liales à l'étranger. La plus ancienne, en Belgique, a été lancée dans les années 2000, et deux autres ont suivi ces dernières années : au Royaume-Uni en 2018, à l'occasion du Brexit, et en juin dernier en Irlande.



L'entrée de 21 Invest donne à l'entreprise les capacités d'accélérer la croissance internationale pour devenir un leader européen. « *Le marché est encore morcelé. Il y aura de la croissance organique et de la croissance externe* », relève Bertrand Gruson, qui n'envisage pas à moyen terme de développement hors Europe, même s'il se dit opportuniste.

Conex entend aussi renforcer son avantage dans le domaine technologique, sur des solutions déjà largement matures. Il s'agit aujourd'hui de déployer fortement l'intelligence artificielle, déjà utilisée par exemple pour l'extraction et l'acquisition de données, mais aussi dans la recherche réglementaire. Autre développement : la technologie de la blockchain, déjà mise en œuvre à travers une plateforme spécifique, baptisée Zen, et qui permet de pousser toujours plus loin la sécurisation et la traçabilité (avec horodatage).

Quelles perspectives pour demain ? Le dirigeant se veut très prudent et ne se hasarde à aucune projection. Tout en soulignant que l'entreprise n'a jamais cessé de croître et d'embaucher. « *On espère que la courbe continuera d'aller vers le haut* », déclare sobrement Bertrand Gruson ■ **O.D.**

edf

Devenons l'énergie qui change tout.

LA TRANSITION ÉNERGETIQUE COMMENCE ICI.

Le groupe EDF accompagne chaque territoire dans sa transition écologique avec des solutions adaptées à ses besoins.

En savoir plus sur edf.fr/solutions-collectivites
L'énergie est notre avenir. Economisons-la!

WILLIAM SAURIN MITONNE SES CHOUCROUTES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

CAMPAGNE-LES-HESDIN.

Discrètement, le groupe agroalimentaire a sécurisé une filière chou dans notre région pour couvrir ses besoins.

Qui sait que la seule choucrouterie de William Saurin se situe dans le Pas-de-Calais depuis 1985 ? Exactement à Campagne-les-Hesdin, non loin de Montreuil. Le groupe Cofigeo, qui porte d'autres marques comme Raynal & Roquelaure, Petitjean ou Garbit, y a noué des liens forts avec sept agriculteurs en quête de diversification pour sécuriser ses approvisionnements. Les exploitants cultivent 50 hectares, le chou étant planté en mai et récolté entre août et décembre. Bonne nouvelle, la campagne 2023 est de grande qualité, après une année 2022 bien plus compliquée : le volume a doublé d'une année sur l'autre, pour atteindre 4 500 tonnes, qui vont se transformer en 2 500 tonnes de chou-

croute. Les légumes sont étrognés, effeuillés, salés et envoyés en maturation dans 20 cuves de 70 m³ pendant au moins trois semaines.

Les coproduits sont quant à eux récupérés par les agriculteurs pour être épandus dans les champs ou envoyés en méthanisation. Ces volumes permettent d'alimenter 80% des besoins de William Saurin, le reste étant com-

plété en achat extérieur entre l'Aube et l'Alsace. Des camions viennent ensuite acheminer la choucroute vers l'usine de conditionnement de Lagny-sur-Marne (près de Marne-la-Vallée) qui produit 4 à 5 millions de boîtes de conserve par an. Le groupe revendique 45% de parts de marché en volume sur les plats apertisés en choucroute.

Basé à Issy-les-Moulineaux, Cofigeo détient deux autres sites en Hauts-de-France, une usine de raviolis à Pouly-sur-Serre, près de Laon (200 salariés, 50 000 tonnes), et une base logistique (50 personnes) à Epau-Bézu, également dans l'Aisne. Le groupe de plats cuisinés, qui emploie 1 200 personnes en France à travers 9 sites, ne publie aucun de ses comptes et ne donne pas son chiffre d'affaires ■ O.D.



ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR

TÉL. 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **69€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **109€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (TÉL. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520



éco 121

ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

NOM _____ PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____ TÉL. _____

E-MAIL _____

SENSIBILISER AUX RISQUES CYBER



POUR SÉCURISER VOTRE ACTIVITÉ

Anticipez et évaluez les risques cyber de votre entreprise, grâce à un diagnostic technique et humain réalisé par des experts* qui vous apporteront des solutions concrètes dans le domaine de la cyber sécurité.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



**NORD DE FRANCE
ENTREPRISES**

*Service soumis à tarification, réservé aux personnes agissant dans le cadre de leur activité professionnelle et proposée par la société WES4FE (SAS au capital de 1 €, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 918018599, siège social : 15 boulevard des Chênes - 78280 Guyancourt).

Renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale de Crédit Agricole pour connaître les conditions et tarifs en vigueur.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est : 10 avenue Foch BP 369, 59020 Lille Cedex, 440 676 539 RCS LILLE METROPOLE. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 07 019 406 (www.orias.fr) Crédit photo : Getty Images. NO : 2347C11

LE CRITT SE BRANCHE À REV 3 CAPITAL

BRUAY-LA-BUISSIÈRE. Le centre de R&D et d'essais investit lourdement dans l'électromobilité. Il renforce aujourd'hui sa surface financière pour assumer ses ambitions.

Après les près de 9 M€ injectés dans ses nouveaux moyens d'essais de batterie, son Giga Test Center, inauguré il y a quelques semaines, le CRITT M2A se donne des marges financières. La société de Bruay-la-Buissière dédiée aux essais et à la recherche-développement vient en effet de finaliser une opération totale de 8,5 M€ qui signe l'entrée au tour de table du fonds Rev 3 Capital, complété d'un endettement bancaire et de subventions. La structure, qui emploie 60 personnes, consacre ainsi un virage stratégique radical qui l'a conduite à

fermer ses anciens départements liés au moteur thermique pour se concentrer exclusivement sur l'électromobilité. Une volte-face impérieuse mais qui a fortement déstabilisé l'entreprise depuis le Covid. Le chiffre d'affaires avait alors baissé jusqu'à 2,4 M€. Le niveau est nettement remonté depuis, avec une activité qui devrait s'établir autour de 6 M€ cette année. Jérôme Bodelle, le Pdg, juge indispensable de monter encore la taille critique pour faire face aux besoins énormes des méga usines de batteries. Le CRITT a signé un premier contrat majeur avec ACC, qui donnera sa pleine mesure à partir de 2024 et encore plus en 2025. L'accompagnement des autres acteurs de la batterie (Verkor, AESC et ProLogium) va nécessiter d'autres investissements, d'ampleur comparable, estime Jérôme Bodelle. L'arrivée de Rev3 Capital à bord va permettre d'améliorer un peu les ratios financiers, après deux années de pertes, mais la structure,



désormais fortement endettée, pourra surtout compter sur sa montée en puissance. Le déploiement de la nouvelle vallée de la batterie lui permet de viser les 9 M€ de chiffre d'affaires à horizon de trois ans, tandis que les effectifs devraient s'accroître d'une quinzaine de personnes d'ici la fin 2024, estime Jérôme Bodelle ■ **O.D.**

INNOVENT EN PLEINE TEMPÊTE JURIDIQUE

VILLENEUVE-D'ASCQ. Le fabricant d'éoliennes a été placé sous procédure de sauvegarde suite à une lourde condamnation.

Le spécialiste de la construction de parcs solaires et éoliens InnoVent a demandé son placement en procédure de sauvegarde sous surveillance auprès du tribunal de commerce de Lille. « Nous n'avions pas le choix, explique Grégoire Verhaeghe, le fondateur et dirigeant. Sans cette procédure, nous aurions été obligés de licencier la moitié de notre personnel. Et tous

nos projets de développement, notamment en Afrique, auraient été bloqués. »

InnoVent a en effet été condamné par le tribunal de commerce de Lille à payer plus de 9M€ à une ancienne relation commerciale, aujourd'hui à la tête d'une entreprise opérant également sur le marché de l'éolien, Ventis. Un jugement confirmé par la cour d'appel de Douai. Grégoire Verhaeghe s'est pourvu en cassation. En attendant, la procédure de sauvegarde lui permet d'échapper au règlement immédiat de cette somme.

CONFLITS JURIDIQUES

C'est un nouveau coup dur juridique pour la société. En avril 2021 elle avait déjà été condamnée à payer 50,6M€ au développeur-producteur d'énergies renouvelables canadien Boralex, mais en juillet 2023, la cour d'appel de Douai avait ramené la condamnation à 2,5M€. « Cette affaire avait ralenti notre activité ces deux dernières années », relate Grégoire Verhaeghe, qui détient plus de 98% du capital.

Créée en 2001 et implantée à Villeneuve-d'Ascq, InnoVent maîtrise toute la chaîne de développement de parcs éoliens et de centrales solaires, depuis les études préalables jusqu'à l'exploitation et la maintenance, en passant par le financement de projet. En 2022, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 10 M€. Le procédure de sauvegarde concerne seulement InnoVent, mais pas le groupe éponyme dans son ensemble, qui produit de l'électricité renouvelable et photovoltaïque, du biogaz et exploite des batteries. Présent dans 15 pays, avec des filiales au Tchad, en Namibie, en Suède ou aux Comores, le groupe réalise un chiffre d'affaires annuel de 70M€ et emploie 110 salariés ■ **Y.S.**





Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 100 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.

COMMENT LE TOURISME PEUT-IL S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



APPEL À CANDIDATURES

Pour la deuxième vague de l'accompagnement climatique, l'ADEME recherche 10 sites touristiques des Hauts-de-France fortement fréquentés et 5 territoires à fort enjeu touristique. Une première annonce a été lancée lors du World Forum for a Responsible Economy, qui s'est tenu les 21 et 22 novembre derniers à la Cité des échanges à Marcq-en-Baroeul. La sélection se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2023. Avis aux candidats !

Pour en savoir plus :

Eliane Metreau (eliane.metreau@ademe.fr)

Le changement climatique impose de s'adapter. A Lille, la température a grimpé de 2,3° depuis 1955. Les estimations les plus récentes, telles que celles du groupe I du GIEC, indiquent que le seuil mondial de +1,5 °C (soit + 2° en France) risque d'être atteint plus tôt, au début des années 2030. La sécheresse s'intensifiera, les épisodes de précipitations se multiplieront. « Il faut reconnaître la réalité du réchauffement et gérer l'inévitable, explique Eliane Métreau, animatrice action internationale, adaptation et alimentation de l'ADEME

(eliane.metreau@ademe.fr). *L'adaptation, ce n'est pas l'atténuation. L'atténuation consiste à éviter les +4° en 2100, alors que l'adaptation pose la question de comment vivre à +2° ?* »

Le secteur du tourisme subit au premier chef les conséquences du réchauffement. En 2021-2022, la direction régionale des Hauts-de-France de l'ADEME avait lancé une expérimentation afin de trouver des solutions pour accompagner les sites touristiques face au changement climatique. 7 sites parmi les plus fréquentés des Hauts-de-France, c'est-à-dire recevant au moins 100 000 visiteurs par an, avaient été sélectionnés : le Parc Astérix (photo), les Parcs d'Olhain et du Marquenterre, la ville de Gerberoy, la station nautique des Ville-Sœurs, les marais de Long et Longpré, et enfin le territoire du Parc naturel régional de la Baie de Somme. L'accompagnement consistait en un diagnostic de vulnérabilité du site, pour évaluer comment il serait touché par le

changement climatique à l'horizon 2050, et l'élaboration d'un plan d'action pour y faire face. La vulnérabilité du site dépend de trois critères : l'exposition aux aléas climatiques, la sensibilité au risque et la capacité d'adaptation. L'étude a été présentée en juillet 2022. « Elle a eu un tel retentissement que l'ADEME a décidé de lancer un nouvel appel à candidature », rapporte Eliane Métreau. Cette deuxième vague intensifiera les efforts sur quatre nouveaux critères.

En premier lieu, il s'agira de privilégier les Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature (SAfN). La neutralité carbone ne sera jamais atteinte sans prendre en compte la végétalisation qui joue son double rôle d'apporter de la fraîcheur et de stocker le carbone. Par exemple, si le Parc Astérix végétalisait l'ensemble de ce qui peut l'être, cela lui coûterait 220 K€. En revanche, une journée de canicule entraînerait en estimation grossière une chute de sa fréquentation de 30%, soit un coût estimé de 260 K€. Secundo, l'ADEME veut favoriser l'action par « la théorie du pied dans la porte ». Le plus compliqué s'avère d'instituer une première action. Une fois réalisée, les autres se mettent en route automatiquement ou presque. Tertio, l'ADEME entend tester sur le terrain les idées développées dans le guide sur l'adaptation du tourisme au changement climatique, élaboré au niveau national. Enfin, il faut travailler dans des zones d'adaptation résilientes. « Autour d'un site gravitent des restaurants, des hébergements, qui sont confrontés aux mêmes aléas », note Eliane Métreau. *Il faut embarquer tout le monde, faire de la coopération.* ■

ATTENTION À NE PAS MAL S'ADAPTER

Les intempéries climatiques soulèvent de nombreux problèmes. S'il est nécessaire de s'adapter, il faut aussi le faire correctement. Quand il fait trop chaud, les gens ont tendance à pousser la climatisation. Ce qui a pour conséquence d'augmenter les besoins en énergie souvent fossile et d'accroître les émissions de gaz à effet de serre. On entre alors dans un cercle vicieux. Il est donc nécessaire d'éviter la mal-adaptation. Ainsi, plutôt que de choisir la climatisation, il vaut mieux avoir recours à la géothermie avec pompe à chaleur, qui permet réchauffer les bâtiments en hiver et de rafraîchir en été avec un impact limité sur l'environnement.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

RÉUTECH S'ENGAGE DANS LA LIVRAISON RESPONSABLE

BAPTISTE PERU ET PIERRE MALBRANQUE

conçoivent des packagings réutilisables pour le commerce en ligne. Leur flotte compte 300 emballages. Ils en visent plusieurs milliers fin 2024.

Dès 2027, pour respecter les objectifs fixés par la loi Agec, les e-commerçants devront disposer d'un minimum 10% d'emballages réutilisables pour l'envoi de leurs marchandises. Le temps presse. Nombreux sont ceux qui mettent au point des solutions pour accompagner la transition du commerce en ligne. Dont Réutech, jeune pousse lilloise dont la genèse remonte à 2020. Baptiste Peru, alors élève ingénieur à l'Icam, lance des études et réalise ses tout premiers protos d'emballages réutilisables en matière recyclée. Deux ans plus tard, il participe à l'événement de réseautage régional Part-



ner's Connect où il rencontre Pierre Malbranque, qui deviendra rapidement son associé. Ensemble, ils multiplient les concours

de start up (une dizaine à date), remportent de nombreux prix, à l'instar du prix Impact du CIC Nord Ouest en novembre dernier. L'an dernier, leur entreprise a décroché 12 K€ d'avances remboursables auprès du Fonds Régional d'Incubation, 200 K€ auprès d'un pool bancaire et est entrée en incubation chez EuraMaterials. Celui-ci accompagne Réutech sur la mise au point d'emballages techniques et la recherche de nouveaux textiles.

Cette année, la société est entrée en double accompagnement chez Euratech et a noué un partenariat avec La Poste pour la récupération de ses emballages dans la boîte aux lettres des particuliers. Les colis Réutech sont fabriqués et stockés chez AlterEos. La start up travaille avec une dizaine d'e-commerçants et dispose de 300 colis réutilisables en circulation. « Fin 2024, on vise la mise en circulation d'au minimum 3 000 emballages pour réaliser entre 100 K et 150 K€ de chiffre d'affaires avec 5 à 10 salariés, contre trois aujourd'hui », détaille Pierre Malbranque ■ J.K.

WIMO, NOUVEAU RADAR 360° DE VOTRE LOGISTIQUE

JULIEN HENNEQUART ET FRANÇOIS GUERLEZ

ont créé une solution logicielle pour cibler les problématiques de traçabilité des experts de la logistique.

Julien Hennequart et François Guerlez s'attaquent à un marché de niche. Ces deux anciens de Vekia ont mis au point un logiciel qui suit en temps réel les différentes étapes d'une commande, de A à Z. La solution SaaS de Wimo récupère diverses données auprès des différents maillons de la chaîne logistique et réalise une analyse fine pour détecter d'éventuels incidents, en déterminer les causes et les contrecarrer avant qu'ils n'aient un impact sur l'acheminement. Objectif : aider les entreprises à gagner en efficacité et, à terme, à respecter leurs engagements auprès de leurs clients finaux. Sur la partie grand public de la supply chain, « le suivi de colis est sim-

ple et plutôt bien exécuté, admet Julien Hennequart. En revanche, l'amont manque cruellement de visibilité et de précision ». La multitude d'acteurs impliqués dans le processus logistique complique le suivi et la communication entre l'entreprise et ses fournisseurs. Voire entre elle et ses propres entrepôts. Sauf qu'un retard ou un manque d'information peut vite coûter cher. « Un de nos clients a perdu 10 K€ de marchandises à cause d'une mauvaise communication entre son entrepôt et le transporteur, raconte le cofondateur de Wimo. En cas de retard, les pénalités peuvent atteindre plusieurs millions d'euros pour certains ».

Les enjeux sont colossaux. Les experts régionaux de la logistique et quelques grands de la distribution et de l'industrie l'ont bien compris. Installé et incubé à Euratech, Wimo est en lien étroit avec certains d'entre eux. A l'instar d'Euralogistic, Norlink,

Cap Digital ou bien Cérélia, Groupe Provost et Auchan. Les fondateurs ont mobilisé 10 K€ de fonds propres depuis les débuts de Wimo à l'été 2022. Mais ont bien du mal à transformer l'essai auprès des institutionnels « Nous sommes sur un sujet très technique qu'ils ne comprennent pas toujours. On perd malheureusement beaucoup de temps dans les explications de notre solution », regrette Julien Hennequart. Qui vise avec son associé une première levée de fonds courant 2024 ■ J.K.





Concours International de Piano des Hauts-de-France

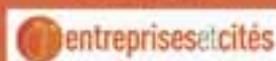


Les Etoiles du Piano remercie chaleureusement ses mécènes d'avoir permis la réalisation de cette 4^{ème} édition.

1^{er} prix 20 000 €

Carter Johnson

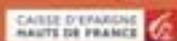
offert par **Canada**



2^{ème} prix 15 000 €

Rodolphe Menguy

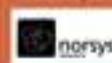
offert par **France**



3^{ème} prix 5 000 €

Kuan-Wei Chen

offert par **Taiwan**



4^{ème} prix 3 000 €

Salome Jordania

offert par **Géorgie**



5^{ème} prix 2 000 €

Vladimir Skomorokhov

offert par **Russie**



PRESSINGS DE FRANCE : UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE, MAIS AUSSI DE SAVOIR-FAIRE

OLIVIER BOIN a racheté et rebaptisé le spécialiste des pressings FDN. Une opération tout en douceur avec le cédant Didier Poignand.

rien ne prédestinait Olivier Boin, ex-courtier en prêt immobilier, à travailler dans le secteur du pressing. C'est dans le cadre de ses activités immobilières qu'il rencontre Didier Poignand, le fondateur du groupe de pressings FDN. Olivier Boin est alors le bailleur des murs de l'établissement de la rue Nationale à Lille quand survient le Covid. A cause du confinement, Didier Poignand lui avait demandé une pause dans les règlements locatifs. Les deux hommes ont échangé, se sont rencontrés, ont sympathisé.

Quelques mois plus tard, Didier Poignand lui confie être en quête d'un successeur. Olivier Boin saisit l'occasion. « J'avais envie d'entreprendre, raconte-t-il. Je cherchais à reprendre une société et à acquérir un nouveau savoir. Je n'avais pas particulièrement d'appétence pour le secteur du pressing, mais ce métier me plaît, parce qu'il est concret. On touche à tout, aussi bien à la mécanique qu'au pro-



duit. On voit aussi ce qu'on fait. On nettoie quelque chose et on le rend propre. »

En décembre 2020, Olivier Boin reprend 5% du capital du Groupe FDN. Il rejoint l'entreprise le 1er avril 2021 pour y occuper des fonctions opérationnelles, avant d'acquérir 19% de plus huit mois plus tard, puis la totalité en juillet 2023. Les fonds d'investissement Sopromec Participations et Finorpa participent à l'opération.

COUP DE JEUNE

Cette transmission s'est opérée en douceur, sur une période deux ans. Olivier Boin a pu ainsi se familiariser avec l'entreprise de 110 salariés. « C'est une belle histoire qui s'est nouée entre Didier et moi, relate le repreneur de

38 ans. Il m'a fait connaître un secteur, où chaque pressing a ses particularités. Cette transmission, c'est un peu comme celle d'un père à son fils. »

Aujourd'hui, Olivier Boin entend donner une nouvelle impulsion au groupe, rebaptisé Pressings de France, qui compte 32 établissements, 30 dans le Nord et le Pas-de-Calais et 2 à Dijon, repris à un ancien franchisé. Tous appartiennent au groupe en nom propre. « Je veux donner un petit peu de jeunesse au groupe », affirme-t-il sans dévoiler précisément sa stratégie à ses concurrents.

Dans un premier temps, Olivier Boin entend consolider le réseau dans le Nord-Pas-de-Calais, avant d'effectuer des opérations de croissance externe. Il aurait déjà en vue des cibles régionales et nationales. Il veut aussi préserver le nettoyage à sec, alors que de plus en plus de concurrents optent uniquement pour le nettoyage à l'eau. « On ne peut pas nettoyer toutes les matières à l'eau, assure-t-il, comme celles pour les vestes et les costumes. Cette reprise, c'est aussi la transmission d'un savoir-faire. » ■ Y.S.

« CETTE TRANSMISSION, C'EST UN PEU COMME CELLE D'UN PÈRE À SON FILS. »
OLIVIER BOIN

MUSIC STORY JOUE SA PARTITION À L'EXPORT

Le spécialiste des métadonnées musicales est présent dans 40 pays.
En adaptant à chaque fois ses outils aux spécificités locales.

Music Story s'épanouit à l'export. L'entreprise y réalise 75% de son chiffre d'affaires, en grande majorité aux Etats-Unis, le premier marché mondial d'écoute de musique. Elle est présente dans 40 pays. Il y a deux ans, elle s'est ouvert les portes du Japon en participant à un « Creative Lab » initié par France Export.

Elle y a notamment rencontré une importante plateforme locale. Après avoir développé pendant plus d'un an une « proof of concept », elle a remporté le contrat. « C'est grâce à notre technologie de "désambiguïsation", indique Jean-Luc Biaulet, le dirigeant et fondateur de Music Story. Nous avons mis au point des algorithmes permettant de fusionner des données de différents catalogues et de repérer les erreurs. Être reconnu pour ce savoir-faire est très valorisant. »

GROS CONTRAT EN CORÉE

Chaque marché étranger s'avère particulier. Ainsi, au Japon, même si on retrouve les grandes stars internationales, 95% du marché est composé d'artistes locaux. Ce qui nécessite de faire appel à des experts musicaux du pays. A côté de son équipe de 12 per-



« AUJOURD'HUI, LES MÉTADONNÉES SONT DEVENUES LE SOUBASSEMENT DE L'INDUSTRIE MUSICALE »

Jean-Luc Biaulet

sonnes installée à Villeneuve-d'Ascq, qui s'occupe principalement de paramètres techniques, Music Story emploie ainsi une trentaine de personnes à l'étranger.

Autre marché particulier : la Corée du Sud, pays dans lequel Music Story va s'installer très prochainement, suite à la signature d'un gros contrat avec une société de production. Le marché y est dominé par de grands industriels, qui produisent des groupes de K-Pop, comme des marques. « Dans le pays, il y a aussi des plateformes avec des modèles économiques inédits, comme certaines mélangeant streaming et messagerie à la Twitter. » Aux Etats-Unis, Music Story est sur le point de signer un important partenariat avec un acteur de la sonorisation, qui fournit

des playlists pour les lieux publics tels que les hypermarchés ou les hôtels.

S'ADAPTER AUX SPÉCIFICITÉS

Mais comment Music Story s'adapte-t-elle à toutes ces spécificités ? « Les fondations sont les mêmes, explique Jean-Luc Biaulet. Aujourd'hui, les métadonnées sont devenues le soubassement de l'industrie musicale. Il n'y a pas de fonctionnement correct sans bonnes données. » Avec l'avènement du streaming (qui représente désormais 75% de la musique enregistrée mondiale), un morceau de musique n'est plus simplement un morceau de musique. C'est aussi une description, des images, une biographie d'artiste, une pochette d'album, ou encore une bonne synchronisation entre les paroles et la musique. S'y ajoutent les données concernant les droits d'auteurs. Music Story réalise un chiffre d'affaires de 1,7M€, avec une progression annuelle d'environ 20%. Il devrait franchir la barre des 2M€ cette année. L'objectif de Jean-Luc Biaulet est de parvenir à 5M€ dans les cinq ans. « On est sur des marchés récurrents, avec des contrats de deux à trois ans, pour des montants annuels compris entre 50K et 150K. » ■ Y.S.



MANUELLE MALOT

FONDATRICE DU NEWGEN TALENT CENTRE DE L'EDHEC

« Les jeunes diplômés tiennent les rênes du rapport de force face aux employeurs »

Depuis 2013, l'EDHEC étudie annuellement les ambitions et les attentes professionnelles des jeunes diplômés à travers son NewGen Talent Centre. Sa directrice et fondatrice, Manuelle Malot, observe depuis 5 ans une évolution de vision significative chez les managers de demain. Nourrie entre autres par leurs préoccupations écologiques, leur quête de sens mais aussi l'impact social et sociétal des entreprises. Entretien.

Il y a 10 ans, vous avez créé l'EDHEC NewGen Talent Centre pour analyser les aspirations des jeunes diplômés. Pourquoi ?

Tout est parti d'un constat. Celui d'un décalage entre les aspirations des jeunes de l'EDHEC pour leur vie professionnelle et ce que pensaient et nous faisaient comme retour les entreprises. Tous les ans, avec une socio-démographe et une statisticienne, nous interrogeons entre 7 000 et 8 000 jeunes sur leurs ambitions afin de déterminer les grandes tendances du monde du travail dans les prochaines années. Depuis 3 ou 4 ans, en plus de leur publication en ligne gratuitement, nous partageons nos études au sein des entreprises auprès des comités de direction mais aussi du grand public.

Pourquoi avoir décidé de présenter vos travaux directement aux dirigeants ?

Nos dernières études ont révélé que les jeunes diplômés ne restaient que 19 mois en moyenne à leur premier poste. L'évolution des aspirations de la nouvelle génération ces dernières années est passée d'une problématique organisationnelle interne à une problématique business pour les entreprises. Attirer, fidéliser et engager les jeunes diplômés est devenu leur triptyque et ce, quelle que soit leur taille. En leur présentant nos études, on casse un peu la vision qu'ont encore certains dirigeants sur les jeunes, leur attentes, leur profil. On en profite également pour donner directement quelques conseils aux managers.

A quelle fréquence rencontrez-vous ces entreprises ?

Nous réalisons entre 10 et 15 présentations par an. Au sein de cabinets de conseil ou d'audit, d'avocats, aussi dans des entreprises industrielles, des spécialistes des médias ou encore de l'édition... Les secteurs d'activité sont multiples. Pour autant, tous sont confrontés à la situation actuelle du marché de l'emploi, celle d'une situation de pénurie de jeunes diplômés. Pour qui le marché est très favorable depuis 2010, malgré un tassement entre 2020 et 2021. C'est en ce sens que je dis que cette problématique de l'emploi de jeunes est devenue purement

business. La santé des entreprises en dépend.

Comment expliquer cette quête effrénée de jeunes diplômés ?

La loi Pacte fin 2019 a permis aux entreprises de se définir autrement. Ajoutez à cela le réveil écologique de la nouvelle génération et enfin la crise sanitaire qui a rebattu les cartes de l'emploi. Les jeunes questionnent davantage l'utilité sociale et sociétale des postes qu'ils briguent. Sur le marché de l'emploi, ils tiennent les rênes du rapport de force face aux employeurs.

Peut-on dire qu'il y a un avant et un après flagrant dans l'évolution de leurs ambitions professionnelles ?

Avant 2017, l'international arrivait très haut dans les aspirations, à la première ou deuxième place. Les jeunes voulaient voyager et s'installer physiquement à l'international pour leur carrière professionnelle. Aujourd'hui, le développement personnel et des compétences trône à la première place. Suivi de la contribution sociétale et l'impact sur la société de leur poste et leurs missions en entreprise. La dimension internationale arrive en troisième position. Mais avec une définition différente. Pour certains, s'ils peuvent évoluer dans une entreprise internationale, sans pour autant y être physiquement,



c'est-à-dire en restant en France. C'est notamment le cas de ceux qui veulent moins voyager pour réduire leur empreinte carbone.

Start up versus grandes entreprises : la jeune génération fait-elle part d'une préférence ?

On observe effectivement un rééquilibrage en faveur des grandes entreprises. La chute, observée il y a quelques années, au profit de l'univers des start up et de l'entrepreneuriat, s'est stabilisée. Avant le Covid, 44% des jeunes annonçaient vouloir créer leur entreprise et se lancer en freelance. Aujourd'hui ils

«LES JEUNES VEULENT LE SENS ET LE SALAIRE»

sont 35%. Ils sont de plus en plus à déclarer être à la recherche d'entreprises aux moyens suffisants, capables de leur offrir et leur assurer une stabilité professionnelle. Et donc financière.

Comment justifier ce rééquilibrage ?

De manière générale, les jeunes font davantage confiance au monde de l'entreprise. Pour eux, les entreprises ont un rôle énorme à jouer dans la révolution sociétale. Ils estiment que c'est en entreprise qu'ils peuvent agir et avoir un impact significatif. Dans notre dernier baromètre, 90% des jeunes diplômés disent que les entreprises sont

redevables des enjeux du monde. C'est une vision totalement différente de celle de la génération 68 qui misait beaucoup sur le monde politique pour engager cette révolution sociétale. Ce qui, en soi, est plutôt positif pour les entreprises !

Mais cela représente une pression importante aussi...

C'est sûr. Quand on leur présente ces chiffres et cette vision, les entreprises se rendent compte qu'elles doivent engager une évolution interne en profondeur si elles veulent attirer la nouvelle génération. Certains dirigeants admettent que la tâche leur paraît immense et compliquée. Mais ils savent qu'ils doivent absolument franchir le pas.

Depuis la crise sanitaire, les crises géopolitiques et économiques se sont succédées. Comment la conjoncture se traduit-elle dans les ambitions des jeunes et futurs diplômés ?

La rémunération réapparaît plus haut dans leurs aspirations. Ils veulent le sens et le salaire. En parallèle, ils savent qu'ils sont tellement courtisés par les entreprises qu'ils n'ont pas forcément d'inquiétudes particulières. Que ce soit sur l'inflation, les coûts de l'énergie ou encore la fragilité géopolitique actuelle. Leur questionnement repose surtout sur l'utilité de leur futur poste et de leur employeur. Il y a 40 ans, les diplômés n'auraient pas exprimé leur volonté comme le font ceux d'aujourd'hui. Ils n'auraient pas non plus osé démissionner lorsqu'ils auraient senti un décalage entre leurs besoins, leurs convictions et leurs missions en entreprise. Ce n'est pas un effet de mode, c'est une tendance de fond. Ce sera un enjeu essentiel pour les employeurs : définir correctement l'utilité sociale et sociétale de leur activité et de chacun de leurs postes à pourvoir s'ils souhaitent attirer le plus grand nombre ■ Recueilli par Julie Kiavué

JÉRÔME GRANOTIER
AVOCAT ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY

RÉDUCTION DE CAPITAL ET REPORT D'IMPOSITION: DEUX MODALITÉS, DEUX SOLUTIONS OPPOSÉES

L'apport de titres par une personne physique à une société qu'elle contrôle et soumise à l'impôt sur les sociétés est une opération très courante. Elle permet notamment à un créateur d'entreprise de transférer les titres de sa société sous une société holding personnelle. Sur le plan fiscal, cette opération ne génère aucun coût immédiat puisque la plus-value d'apport est placée, de plein droit, en report d'imposition (art. 150-0 B ter du Code général des impôts).

La plus-value d'apport devient imposable lors de la cession à titre onéreux, du rachat, du remboursement ou de l'annulation des titres reçus en rémunération de l'apport.

S'est alors posée la question du maintien du report d'imposition en cas de réduction de capital motivée par des pertes.

En effet, l'imputation des pertes sur le capital peut s'effectuer soit par une diminution du nominal des titres, soit par une annulation des titres.

L'administration fiscale s'est prononcée dans ces deux cas de figure.

Initialement, dans un rescrit publié (BOI-RES-RPPM-000115), elle a admis que la réduction de capital par réduction du nominal des titres par apurement des pertes antérieures ne remet pas en cause le report d'imposition de la plus-value d'apport.

En effet, l'opération ne conduit à aucun remboursement aux associés.

Plus récemment, dans une réponse ministérielle Woerth (JOAN 29 août 2023 p 7749), l'administration a considéré que la réduction de capital par annulation des titres reçus en rémunération de l'apport mettait fin au report d'imposition.

Cette position est critiquable car, de manière similaire à la réduction du nominal, les associés ne bénéficient d'aucun remboursement lors de l'annulation de leurs titres.

L'administration fiscale a privilégié l'application de « la lettre de la loi » à la réalité économique de l'opération. Cette position est dommageable car les associés concernés verront tomber leur report d'imposition sur leur plus-value d'apport sans être toutefois en mesure, dans la plupart des cas, d'imputer la moins-value d'annulation des titres ; cette imputation étant soumise à des conditions très restrictives. Ils seront donc redevables d'un impôt sur la plus-value sans avoir perçu aucune disponibilité pour l'acquitter ■



« L'ADMINISTRATION FISCALE A PRIVILÉGIÉ L'APPLICATION DE « LA LETTRE DE LA LOI » À LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE DE L'OPÉRATION »

BRUNO PLATEL
AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

LA LOI DE PARTAGE DE LA VALEUR DÉFINITIVEMENT ADOPTÉE !

Le projet de loi relatif au « partage de la valeur au sein de l'entreprise » vient enfin d'être définitivement adopté. Cette loi qui transpose l'accord national interprofessionnel du 10 février 2023, facilite en premier lieu l'usage de la « prime de partage de la valeur » (PPV), anciennement dénommée « prime Macron ». Les entreprises pourront désormais distribuer la PPV deux fois par année civile dans la limite de 3000€ ou de 6000€ si l'entreprise est couverte par un accord d'intéressement ou de participation volontaire. Pour les seules entreprises de moins de 50 salariés, cette prime restera exonérée de cotisations sociales et de CSG-CRDS ainsi que d'impôt sur le revenu pour le bénéficiaire jusqu'à la fin de l'année 2026, pour les salariés dont la rémunération est inférieure à 3 fois la valeur annuelle du Smic.

La deuxième mesure concerne les entreprises d'au moins 11 salariés qui devront mettre en place à compter de l'exercice 2025 au moins un dispositif de partage de la valeur - intéressement, participation, plan d'épargne salariale ou prime dite PPV - dès lors qu'elles réalisent un bénéfice net fiscal positif au moins égal à 1 % du chiffre d'affaires pendant trois exercices consécutifs.



« LES ENTREPRISES POURRONT DÉSORMAIS DISTRIBUER LA PPV DEUX FOIS PAR ANNÉE CIVILE DANS LA LIMITE DE 3 000€ OU DE 6 000€ »

En outre, le texte incite les entreprises de moins de 50 salariés à la mise en place de la participation alors qu'elles n'y sont pas légalement tenues. Une négociation devra être ouverte dans chaque branche d'ici au 30 juin 2024 pour faciliter cette possibilité.

Par ailleurs, le texte introduit une obligation pour les entreprises d'au moins 50 salariés d'ouvrir une négociation portant sur la définition d'une augmentation exceptionnelle de leur bénéfice et sur les modalités de partage de la valeur avec les salariés en découlant. L'accord pourra prévoir une distribution au bénéfice des salariés prenant la forme d'un supplément d'intéressement ou de participation, d'un abondement au plan d'épargne ou d'une prime PPV.

La loi prévoit enfin la possibilité pour les entreprises de mettre en place un « plan de partage de la valorisation de l'entreprise », dont sont bénéficiaires les salariés ayant au moins un an d'ancienneté. En cas d'augmentation de la valeur de l'entreprise durant les trois années de durée du plan, ils pourront bénéficier d'une « prime de partage de la valorisation de l'entreprise ». Son montant sera déterminé en fonction d'un montant de référence par salarié variable en fonction de la rémunération, du niveau de classification ou de la durée du travail, et du taux de variation de la valeur de l'entreprise ■

PASCALINE DE RUYVER
DIRECTRICE ASSOCIÉE QUINTESENS

GÉNÉROSITÉ ET GOURMANDISE : JOLIE QUALITÉ ET VILAIN DÉFAUT ?

Que répondriez-vous à la question « *Que diraient de vous votre patron ou vos collaborateurs ?* »

Si vous avez déjà eu la chance et pris le temps, lors d'un parcours d'outplacement par exemple, de vous poser pour réfléchir à qui vous êtes et identifier votre singularité, vous avez certainement en tête les trois ou quatre adjectifs qui vous représentent et vous valorisent le mieux. Parmi ceux-ci, on trouve peut-être adaptable, curieux, agile, déterminé, engagé ou rapide. Et que pensez-vous de qualités plus personnelles comme la gentillesse, la politesse, la générosité ou la gourmandise ?

Depuis plus de dix années au contact de managers et de dirigeants en coaching dans le cadre de leur transition professionnelle, j'ai remarqué que la générosité était régulièrement choisie comme qualité à valoriser car elle est recherchée par les recruteurs et souvent affichée comme valeur dans les entreprises... Et c'est légitime !

En effet, exprimant la capacité à faire un geste de don envers une autre personne, la générosité se manifeste en

entreprise par la capacité à transmettre son savoir ou ses trucs et astuces, partager les informations, donner de son temps, apporter son regard pour faire grandir, challenger, émettre des feed-backs... Ce que l'on attend d'un manager, d'un codir ou d'un dirigeant, pour développer une organisation en prenant soin de ses hommes, n'est-ce pas ?

Mais quel serait le mot pour décrire la capacité à recevoir ce qui est proposé ou donné ? Pas si simple ! Moi j'ai choisi le terme gourmandise ! Qu'en pensez-vous ?

Serait-ce un « *vilain défaut* » à vos yeux ?

Il me semble pourtant que cette capacité, finalement assez rare, révèle une qualité managériale essentielle : accepter le cadeau d'un autre c'est le valoriser, faire preuve d'intérêt à son



« LA GÉNÉROSITÉ EST RECHERCHÉE PAR LES RECRUTEURS ET SOUVENT AFFICHÉE COMME VALEUR DANS LES ENTREPRISES. ET C'EST LÉGITIME ! »

égard, lui donner de la crédibilité, affirmer l'estime qu'on lui accorde...

En d'autres mots, accepter avec « *gourmandise* » le cadeau, le conseil, l'attention d'un autre est la plus belle des manifestations de reconnaissance qu'on peut lui donner car cela le rend utile et légitime.

D'autre part, cela est également révélateur de qualités adjacentes, telles que l'humilité, la capacité à se remettre en question, la volonté d'apprendre, de se développer... Également une ouverture d'esprit, la capacité à entrer en relation, à créer des liens... Je nous invite donc à rester généreux tout en osant la gourmandise ! Car, comme le dit si bien Pierre

Hermé, « *la gourmandise, source inépuisable de bonheur* » !

Je reprendrais bien un éclair au chocolat ! Pas vous ? ■

FRANÇOIS VANDERMEERSCH
ASSOCIÉ KPMG GESTION SOCIALE

ACQUISITION DE CONGÉS PAYÉS : LA JURISPRUDENCE CHANGE !

Dans plusieurs arrêts du 13 septembre 2023, la Cour de cassation opère un changement important de jurisprudence. Il touche directement et immédiatement les employeurs puisqu'il concerne les droits aux congés payés des salariés dont le contrat de travail est suspendu.

CONCLUSIONS DES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION Arrêt maladie ou accident

Contrairement à ce qui est prévu dans le droit du travail français, la Cour juge que les salariés atteints d'une maladie ou victimes d'un accident, de quelque nature que ce soit (professionnelle ou non professionnelle), acquièrent des droits à des congés payés pendant la période au cours de laquelle ils ne peuvent pas travailler.

Accident du travail ou maladie professionnelle

La Cour de cassation juge désormais qu'en cas d'accident du travail ou de

maladie professionnelle, l'indemnité compensatrice des congés payés ne peut pas être limitée à un an, ce qui était prévu par le droit français.

Congé parental d'éducation

La Cour de cassation admet dorénavant qu'un salarié est en droit de bénéficier de l'indemnité compensatrice des congés payés non pris du fait de son congé parental.

Un impact immédiat pour les employeurs

Ces décisions ont donc, dès à présent, un impact sur la gestion des ressources humaines. Il en est ainsi de la responsabilité des employeurs de faire appliquer cette jurisprudence, à compter de la période de référence d'acquisition des congés payés ayant débuté le 1er juin 2023.



« DÉSORMAIS EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE, L'INDEMNITÉ COMPENSATRICE NE PEUT ÊTRE LIMITÉE À UN AN »

Bien que la jurisprudence ait été rendue le 13 septembre 2023, cette décision s'applique de manière rétroactive. Cela peut donc entraîner des réclamations de la part des salariés concernés sur les trois dernières années.

En effet, si des salariés sont absents pour maladie ou accident (de quelque nature que ce soit) depuis au moins 3 ans ou s'ils ont été absents pendant les 3 dernières années, ils sont en droit de réclamer réparation. Provisionner cette éventualité est ainsi une sage précaution à prendre.

En outre, cette jurisprudence vaut pour les cinq semaines légales françaises de congés payés, ainsi que pour les congés conventionnels ■

UKRAINIENS DE FOND

Pour « rendre hommage au courage » de l'Ukraine depuis le début de la guerre, le Centre Historique Minier de Lewarde expose les photographies de mineurs réalisées dans différents bassins miniers d'Ukraine, entre 2005 et 2012, par Youry Bilak. Une invitation à réfléchir à la réalité encore actuelle de la production charbonnière dans un pays meurtri.

Jusqu'au 10 mars

Lundi au samedi 13h-17h. Dimanche 10h-17h.

Fermeture du musée à 18h

12,50€/6,70€

www.chm-lewarde.com



©Youry Bilak



DANS L'OBJECTIF DE NABLEZON

Le photographe et vidéaste lillois Nablezon pose ses valises au Casino Barrière de Lille. A travers ses clichés accrochés dans les couloirs et le restaurant de l'hôtel, l'artiste invite au voyage. Dans les quartiers de la métropole lilloise, au quatre coins de la région mais aussi ailleurs en Europe, à Bruges, en Islande ou bien en Italie. « Nos villes du Nord et voyages en Europe » à découvrir jusqu'au 15 avril. Avec la possibilité de s'offrir les photographies sur place.

Clichés vendus entre 30 et 750€, selon format et support.

www.casinosbarriere.com — 03 28 14 47 77

NOUVEL AN SYMPHONIQUE

L'Orchestre national de Lille débute 2024 au côté de Jean-Claude Casadesus, à la direction, et de l'irlandais, médaille d'or du Concours Tchaïkovski en 1986, Barry Douglas au piano. Au Nouveau Siècle, l'ONL interprétera, les mercredi 10 et jeudi 11 janvier, le Concerto pour piano n°3 de Beethoven, suivi de la Symphonie n°1 du compositeur douaisien Dutilleul. En clôture, La Valse de Ravel.

10 et 11 janvier 20h. Nouveau Siècle, Lille De 6 à 48€

12 janvier 20h. Complexe sportif, Sainghin-en-Mélantois

Info et billetterie sur www.onlille.com -

03 20 12 82 40



©ONL

FEMME D'ART

Le Palais des Beaux-Arts de Lille a voulu et conçu cette exposition comme une enquête. « Où sont les femmes ? » met en lumière les œuvres d'artistes féminines présentes dans les collections du musée lillois, dont une grande majorité est rarement présentée. Sur les quelque 60 000 œuvres conservées, seules 135 ont été conçues par 80 femmes. Ces peintures, sculptures, arts graphiques ou arts décoratifs, du XVIIe siècle à nos jours, quittent les réserves du Palais jusqu'au 11 mars 2024.

Lundi 14h-18h. Mercredi au dimanche 10h-18h.

Fermé le mardi

7€/4€. Gratuit pour tous le premier dimanche du mois / pba.lille.fr



©Jean Marie Dautel

BOUROUISSA AU LAM



©LaM

Il est considéré comme l'un des artistes majeurs de sa génération. Le franco-algérien Mohamed Bourouissa expose au LaM jusque janvier « Attracteur étrange », un pêle-mêle de ses œuvres, photographies, dessins, sculptures ou encore vidéos. Son travail, à la frontière entre fiction et documentaire, braque les projecteurs sur la société actuelle et ses failles. Une exposition organisée en collaboration avec le Palais de Tokyo de Paris.

Jusqu'au 21 janvier. Du mardi au dimanche 10h-18h 11€/8€

Billetterie et info sur www.musee-lam.fr - 03 20 19 68 68



TERRE INTELLIGENTE

Jusqu'au 7 janvier, La Piscine de Roubaix accueille « IA Terra » de la plasticienne et artiste multimédia Fanny Bouyagui. Via un jeu de contraste, son œuvre céramique allie la terre et intelligence artificielle. Formée de façon aléatoire par la main de l'artiste, la collection est couplée à des personnages augmentés et créés par un logiciel intelligent générateur d'images.

A découvrir jusqu'au 7 janvier. Du mardi au dimanche 11€/9€

www.roubaix-lapiscine.com - Info au 03 20 69 23 60 + taper 4

3 QUESTIONS À ANNE LACOSTE, DIRECTRICE DE L'INSTITUT POUR LA PHOTOGRAPHIE

Initié par la Région Hauts-de-France en 2018 et géré par une association, l'Institut pour la photographie présente sa programmation d'automne. La dernière avant une fermeture pour de lourds travaux de rénovation-construction. Rencontre avec la directrice, Anne Lacoste.

Pour sa programmation d'automne, l'Institut pour la photographie a décidé de mettre en avant les artistes contemporains. Pourquoi ?

Nous accueillons effectivement huit artistes, essentiellement locaux, qui abordent dans leur travail les problématiques de notre société contemporaine. Leurs œuvres sont inspirées d'histoires singulières. Leurs démarches amènent au questionnement sur notre rapport au monde, de l'intime au politique. Cette programmation d'automne est aussi l'occasion de dévoiler des fonds d'archives de l'Institut. Comme les photographies de Bettina Rheims sur l'identité du genre au milieu des années marquées par le sida.

L'Institut fermera ses portes, en fin de programmation, pour un an et demi. Un peu plus de 16 M€ sont mis sur la table. Que prévoit ce projet architectural ?

Les travaux permettront d'une part de réno-

ver l'existant, situé au 9 et 11 rue de Thionville à Lille. Ce sont des bâtiments historiques de la ville construits aux XVIIIe et XIXe siècles. Leur rénovation devient indispensable pour permettre à l'Institut de se mettre aux normes PMR, de développer sa programmation et enfin d'accueillir davantage d'œuvres dans ses fonds d'archives et au sein de sa bibliothèque. D'autre part, les travaux feront sortir de terre une extension de 450 m² pour passer à 850 m² au total de surfaces d'expositions.

Quelle est la complémentarité de l'Institut pour la photographie avec la Maison de la photographie ?

Je n'oppose pas les deux structures. Car elles ne sont pas les seules à s'intéresser aux différentes facettes de la photographie en région. Il y a aussi le CRP de Douchy-les-Mines, le Diaphane dans l'Oise ou encore Le Château Coquelle à Dunkerque. Les Hauts-



©Julien Pitinome

de-France ont un cercle territorial d'experts du milieu de la photographie. Nous sommes tous en contact. Nous avons parfois des programmations communes. Et actuellement, une mutualisation est à l'ordre du jour.

Le goût d'ECO121

COMME TOUS LES MOIS, **DIDIER NICOLAS** POSE SON REGARD INDÉPENDANT SUR UN ÉTABLISSEMENT DE LA RÉGION. DE MOIS-CI, **LA MAISON DES BIENHEUREUX, À WASQUEHAL.**



La Maison des bienheureux, une nouvelle table dans un écrin remarquable

La Maison des bienheureux est installée dans l'ex-domaine d'une grande famille du Nord, aménagée fin XIXe, le long du grand boulevard menant vers Tourcoing. Le manoir, devenu le siège de diverses grandes entreprises (Redoute, Promod), a bénéficié d'un entretien attentif qui l'a maintenu en état. La Maison comprend, sous la houlette de Romain Petit, le créateur ambitieux du restaurant Le Félicie à Loos (Eco121 n° 98), un bar à cocktail, une cave à vins, un hôtel de 15 chambres à thème (110 à 350 €), et un second restaurant Félicie d'une centaine de couverts, qui nous intéresse aujourd'hui. Un large couloir d'où l'on voit les chefs s'affairer dans la vaste cuisine le relie à un immeuble contemporain transparent de location de bureaux à la carte, géré par la société Howel. L'ensemble a « de la gueule », particulièrement le soir avec les éclairages.

Le restaurant comprend trois salles au rez-de-chaussée du manoir : le bar, aux murs de bois blond, qui a gardé l'ambiance chaude de l'époque, une grande salle rectangulaire, boiseries murales noircies et briques, et une salle blanche en longueur un tantinet sur-éclairée le soir. Le mobilier, fonctionnel, espacé, est bien pensé.

L'ambition est d'y servir, dans un cadre exceptionnel, une cuisine « semi-gas-

tronomique » à prix serré. Pour cela, la carte se réduit, midi et soir, à un menu (25€ et 35€) de 3 entrées, 3 plats, 3 desserts, le troisième choix de chaque étant à supplément.

Après deux petits amuse-bouches, houmous vinaigré et mini-croquette de pomme de terre, notre choix se porta sur une « lasagne-ricotta-praliné-noix-épinards » et « œuf mollet-parmesan-lard-oignons (+7 €) ». La présence insoupçonnable de l'épinard et la consistance des deux lasagnes qui enserraient un appareil agréable ont compromis l'intérêt d'une composition prometteuse ; l'œuf mollet en sauce sous un voile de lard fumé, sans innovation forcée, fut agréable sans pour autant justifier son supplément de prix.

Passons au plat « Pêche du jour-chou-fleur-fruit de la passion-verveine ». Le lieu avait été salé avant son rôtissage, ce qui le rendit sec et ferme malgré le secours des fruits de la passion et la mousseline dont on ne devinait pas qu'elle fût de chou-fleur. Quant au « paleron-chou rouge-baies roses-vin rouge », de conception plus sage, sa très bonne consistance moelleuse manquait du bon goût typique de cet excellent morceau, et le chou rouge, bien qu'un rien sec, était reconnaissable, sans revisite inappropriée. Les desserts, panais-rai-fort-mascarpone et poire-feuilletage-

Plus qu'un restaurant, c'est tout un ensemble de grande allure qui vient de prendre place dans cet ancien haut lieu entrepreneurial du grand boulevard. L'ambition « semi-gastronomique » reste à établir.



sarrasin (+5€), terminèrent honnêtement cette expérience.

Du côté des vins, si le blanc de Provence (9€) était agréable et à température adéquate (pas trop froid), le haut-médoc (7€) et le minervois la Livinière (10€) n'avaient pas la puissance annoncée.

Le jeune service en uniforme, chemise bleue et chino ocre, est décontracté et serviable. Le lieu, fort attirant, a de quoi charmer les yeux, mais les palais avertis n'auront peut-être pas le même étonnement ravi. Lors de notre visite du Félicie de Loos en 2020, peu après l'ouverture, il ne nous avait pas semblé avoir la même ambition « semi-gastronomique ». **Didier Nicolas**

LE FÉLICIE DANS LA MAISON DES BIENHEUREUX
35, avenue de la Marne
59290 Wasquehal
Fermé dimanche soir
Tél 03 74 09 96 67
www.maison-des-bienheureux.com
Menu 25-41€ le midi en semaine, 35-54€ le soir et week-end

LE DÉPARTEMENT DU NORD VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS RECRUTEMENTS

Vous cherchez le profil idéal ?

7

Maisons Nord Emploi
vous aide dans vos projets
de recrutement

Analyser des besoins
Repérer les compétences disponibles
Mobiliser les acteurs de l'emploi
et de la formation professionnelle
Préparer les candidats
Proposer des profils adaptés et coachés
Sécuriser la prise de poste



Plus d'infos et contacts
lenord.fr/emploi

ENTREPRISE DU SECTEUR MARCHAND
PROFITEZ DU CONTRAT INITIATIVE EMPLOI,
UNE AIDE À L'EMBAUCHE DES ALLOCATAIRES DU RSA
RÉSIDENT DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.



Cofinancé par
l'Union européenne

1/3

Quand on est la banque
d'une PME sur trois,
on est forcément acteur
de l'économie locale.



Construisons pour que le monde bouge.